

PORCQUÉBEC

Volume 28 - N°3 OCTOBRE 2017

ASSURANCES DES ENTREPRISES

Conseils pour mieux se protéger



À quelques jours
du Porc Show

CONCOURS RESPONSABLES PAR NATURE

Portrait de deux des
quatre lauréats

Le magazine publié par 
**Les Éleveurs
de porcs du Québec**

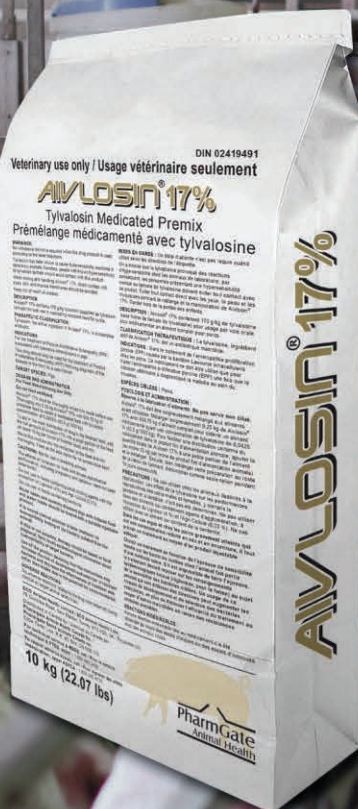
AIVLOSIN®

(tylvalosine)

Résultats exceptionnels
dans le traitement de l'iléite.

À ajouter à
l'aliment.

NOUVEAU!



- ✓ Action rapide
- ✓ Aucune période de retrait
- ✓ Traitement rentable
- ✓ Favorise un usage judicieux d'antibiotiques^a

AIVLOSIN 17%
Prémélange médicamenteux
avec tylvalosine

- Le Prémélange AIVLOSIN® 17 % contient un **nouvel antibiotique macrolide puissant** à **action rapide** pour le traitement de l'iléite.
- AIVLOSIN procure des résultats rapides en 14 jours, **soit 33 % plus rapides**,^b comparativement à 21 jours pour la tylosine et la lincomycine, lors du traitement ciblé de l'iléite.
- AIVLOSIN constitue un traitement **rentable** et à **action rapide** pour le traitement de l'iléite (*Lawsonia intracellularis*) chez les porcs prêts pour l'abattage sans **AUCUNE** période de retrait.

^a Conseils sur l'utilisation prudente des antimicrobiens, 2014. L'Association canadienne des médecins.

^b Données sur le fichier.

AIVLOSIN®

5204 Tenth Line, R.R. #2, Erin, ON N0B 1T0
1.800.465.2450 www.pharmgateAH.com
AIVLOSIN® est une marque déposée de ECO
Animal Health Ltd., London, U.K.
© 2017 Pharmgate Santé Animale Canada Inc.

PharmGate
Animal Health

SOMMAIRE

Volume 28, Numéro 3, Octobre 2017

5 MOT DU PRÉSIDENT

Mes engagements pour nous mener vers un avenir prospère

6 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC



Assemblée générale spéciale : des conférenciers de haut calibre

Responsabilité sociale : une démarche en continu

Bernard Breton inc. grande lauréate du concours Responsables par nature

Ferme Eli, là où cohabite environnement et bien-être de la communauté

28 FILIÈRE PORCINE DU QUÉBEC

Le Forum sur la R & D couronné de succès!



30 DOSSIER ASSURANCES

Bien assurer sa ferme : une histoire de collaboration

Gérer le coût de son assurance

Mieux comprendre l'assurance agricole

41 FORMATION

La détection des problèmes par l'observation en production porcine

43 ÉVÈNEMENT

Le Porc Show en route pour sa 4^e édition

Programme des conférences

Le concours culinaire Le Porc Show de retour!

Liste et plan des exposants



49 RESSOURCES HUMAINES

La grille salariale : un pilier de la gestion de la rémunération et des employés

52 SERVICES-CONSEILS

Négociier des cochons à Chicago

54 CDPQ

Mot du nouveau directeur général

57 RECETTE

Côtelettes de porc à l'aigre-doux de pomme



58 DE PORC ET D'AUTRE

Le magazine Porc Québec est publié quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Martin Archambault, rédacteur en chef
marchambault@leseleveursdepors.quebec

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO
France Brochu, Serge Delisle, Marie-Claude Durand, Éric Fournier, Guyline Germain, Véronique Lieutaud, Julie Moreau-Richard, Robert Ouellet, Nathalie Plourde, Valérie Maillette.

RÉVISEURE
Sylvie Kangah

CONCEPTION GRAPHIQUE
ET RÉALISATION
TCN Studio

IMPRESSION
Imprimerie Transcontinental

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290

VENTES
pub@laterre.ca
450 679-8483, poste 7579

REPRÉSENTANTS
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262

VENTES NATIONALES
Daniel Lamoureux
1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada (taxes incluses)
Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR
Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000



L'éleveur, David Vincent, sa fille Méganne, son fils Aymerick, la productrice Mme Lise Trépanier, Luc Saint-Amand, du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation, l'éleveur Jean-Guy Vincent, Rosaire Ouellet, du Musée québécois (qui animait l'exposition), et l'éleveur Jean-Pierre Audesse ont agi comme ambassadeurs.

Le porc du Québec aux Portes ouvertes

Anette, la maman, et ses douze porcelets ont été très populaires au Parc olympique où s'est déroulé la 15^e journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec, auxquelles participaient les Éleveurs de porcs. Les visiteurs ont aussi pu acquérir de nouvelles connaissances sur la production grâce à la présence de l'exposition « Le porc s'expose : 400 ans de présence au Québec ». Dans le Centre-du-Québec, le syndicat a déplacé des porcelets sur deux fermes participantes à la journée, Ferme Bévin 2012 inc. et Ferme de L'Élouard, pour y faire de l'animation. Enfin, les Éleveurs de porcs de la Montérégie se sont aussi rendus sur une ferme, Ferme de la Brune, avec une truie et des porcelets pour y valoriser la profession et le porc du Québec.

Prochaine parution :
Décembre 2017

PORCQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom :

Organisme :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Occupation :

Mes engagements pour nous mener vers un avenir prospère



L'émotion était au rendez-vous le 9 juin dernier alors que j'apprenais que mes confrères et consœurs m'accordaient leur confiance et me confiaient la présidence des Éleveurs de porcs du Québec. C'est un honneur de défendre les intérêts des éleveurs et de mener un projet d'avenir rassembleur. J'ai la conviction profonde de représenter tous les éleveurs, de toutes les tailles d'entreprises et de tous les modèles d'affaires qui composent la production porcine québécoise. Je suis aussi déterminé à ce que tous les éleveurs puissent vivre dignement de leur passion et aient l'opportunité d'investir avec confiance dans leur entreprise.

Il y a maintenant 30 ans que j'ai choisi d'être un entrepreneur et de vivre ma passion. J'ai choisi de bâtir un patrioïne familial avec ma conjointe, Anick, et de permettre à une relève potentielle de s'y établir. Parce qu'être éleveur de porcs, c'est avoir la volonté, la persévérance et l'esprit novateur pour faire progresser nos idées et bâtir des entreprises prospères.

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs éleveurs, et à la lumière de ces rencontres et de mon expérience, il m'est apparu clair que quatre grands défis guideront ma présidence. Ces défis sont à mon avis indissociables les uns des autres, et je m'engage à les mener de front pour fournir les outils nécessaires pour que les éleveurs de porcs puissent regarder l'avenir avec confiance. Survolons brièvement

chacun de ces quatre éléments déterminants.

Premier défi : la répartition des revenus des marchés dans la filière

L'évolution des conditions de paiement des porcs a démontré une détérioration de la part qui doit revenir aux éleveurs. Nous avons analysé rigoureusement les tendances de fixation des prix nord-américains et avons conclu qu'il fallait agir rapidement afin de rétablir un meilleur équilibre dans le partage des revenus des marchés et ainsi miser sur une relation « gagnant-gagnant » avec les acheteurs.

Deuxième défi : la sécurité du revenu

Il m'apparaît urgent d'améliorer le filet de sécurité à la production dans les meilleurs délais et de mieux l'adapter à nos réalités. Nous devons continuer à faire valoir nos propositions qui permettront aux outils de sécurité du revenu de fournir un environnement plus stable et plus sécuritaire pour nos entreprises. Combinée aux programmes fédéraux, je souhaite qu'une ASRA bonifiée permette aux éleveurs de faire face aux fluctuations du marché et de mieux gérer les risques qu'ils doivent assumer.

Troisième défi : la santé de nos élevages

Il s'agit souvent du risque numéro 1 pour la santé financière de nos entreprises. Le SRRP coûte plus de 40 millions de dollars annuellement aux éleveurs. Je souhaite accélérer les initiatives et les travaux déjà

entrepris en priorisant un soutien financier à la hauteur des besoins pour pouvoir agir rapidement. Dans ce dossier, l'heure est à l'action.

Quatrième défi : la mise à jour du parc immobilier

L'échéance pour se conformer aux normes de bien-être approche à grands pas, et il est primordial d'obtenir un signal clair du gouvernement. Ce signal doit se traduire par la mise en place d'un programme de soutien à l'investissement adapté aux besoins de notre production. Du « sur mesure » pour maximiser l'impact du programme sur le terrain et diriger les fonds en fonction de l'ampleur de nos besoins et des particularités de notre secteur.

Voilà pour moi les éléments essentiels à la réalisation de notre plan d'avenir. Plusieurs sont déjà en chantier ou sur le point de l'être, et il nous appartiendra de mener plus loin le travail déjà entrepris, de bâtir un modèle de production qui nous ressemble et qui nous rassemble. Donner la chance à chacun de rayonner dans un environnement d'affaires qui lui convient; **ce n'est pas une promesse, c'est un engagement.**

David Duval
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec



REGARD SUR LES STRATÉGIES DES FILIÈRES PORCINES

[POUR S'INSCRIRE](#)

Les partenaires de la filière : <https://regardporcin2017.eventbrite.ca>
Les éleveurs de porcs : nous vous invitons à contacter votre syndicat régional

8 h 30 Inscription

9 h 30 Mot de bienvenue

David Duval, président des Éleveurs de porcs du Québec

9 h 40 La production porcine bretonne

M. Paul Auffray, éleveur de porcs en Bretagne et président de la Fédération nationale porcine



Éleveur de porcs breton, Paul Auffray agit comme président de la Fédération nationale porcine. Ayant traversé, comme nous, des périodes de tensions sociales sur des enjeux environnementaux, la France porcine consacre encore d'importantes énergies au renforcement de son positionnement commercial, mis à mal par des groupes activistes déterminés. Elle doit aussi assurer sa prospérité à proximité de féroces compétiteurs à l'exportation, tels le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne. Il viendra nous parler de la détermination du prix, la stratégie de différenciation, l'acceptabilité sociale : portrait et enjeux d'une filière aux assises fortes et aux défis nombreux.

10 h 35 L'essor de la filière porcine espagnole

M. Horacio González Alemán, consultant et spécialiste du secteur agroalimentaire européen et professeur à l'Université de Séville



 VISIOCONFÉRENCE

En croissance fulgurante au cours des dernières années, l'Espagne s'affiche comme une actrice incontournable du marché mondial du porc. Quels sont les secrets d'un développement si soutenu? Comment l'industrie porcine assure-t-elle sa compétitivité à l'exportation malgré sa forte devise, l'euro? Comment les attentes sociétales croissantes en matière d'utilisation des médicaments l'interpellent-elle? Voici quelques questions auxquelles M. González Alemán répondra.

11 h 30 Dîner

13 h Perspectives et enjeux de l'industrie porcine brésilienne

M. Nilo Chaves de Sá, directeur général de l'Association porcine brésilienne



Considéré au tournant des années 2000 comme éventuel leader exportateur dans plusieurs secteurs de production agricole, le Brésil a fait face au cours de la dernière décennie à une série d'enjeux à la fois politiques et économiques. Malgré ces défis, l'industrie porcine y est colossale et son potentiel de croissance, bien réel. Découverte d'un pays et d'une industrie porcine aux multiples visages, un compétiteur bénéficiant d'avantages compétitifs indéniables, incluant la proximité d'un des plus imposants greniers à grains du monde.



LE 9 NOVEMBRE 2017
DE 8 H 30 à 16 H

Hôtel Château Laurier Québec
1220, Place George-V Ouest
Québec

Animateur :
Vincent Cloutier, conseiller stratégique
à la direction générale des Éleveurs de porcs du Québec



Commentez et suivez
le #RegardPorcin2017

13 h 55

**L'Amérique porcine en forte croissance
et en mutation : perspectives et enjeux**

Dr Brett Stuart, cofondateur, *Global Agri Trends*,
Université du Nebraska



Les augmentations récentes et à venir de la capacité d'abattage aux États-Unis semblent traduire un élan d'optimisme chez nos voisins du Sud. Destinée très majoritairement à l'exportation, cette production supplémentaire s'inscrit dans un contexte d'exigences croissantes en matière de BEA et d'utilisation des antibiotiques. Comment les relations entre les acteurs de l'industrie se redessinent-elles? Comment les mécanismes de fixation et d'observation des prix évoluent-ils dans cette mouvance?

14 h 50

Pause

15 h 5

**Cronin Family Farm :
Vision d'une entrepreneure**

Mme Amy Cronin, copropriétaire de *Cronin Family Farms*
et présidente sortante d'*Ontario Pork*



Amy Cronin est propriétaire avec son conjoint de *Cronin Family Farms*, une entreprise possédant des sites de production des deux côtés de la frontière canado-américaine et qui est exploitée sous la certification « GAP » (*Good Agricultural Practices*). Mme Cronin nous partagera son intime connaissance des réalités combinées des industries porcines canadienne et américaine ainsi que sa vision des enjeux qui interpellent les acteurs de l'industrie, tant au sein de la filière qu'avec nos communautés.

16 h

Clôture de la journée

David Duval, président des Éleveurs de porcs du Québec

16 h 15

Hommage

Président et vice-président sortants : **MM. David Boissonneault et Cécilien Berthiaume**

17 h

Cocktail

Foyer de l'Hôtel Château Laurier Québec / Souper libre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE (semi-annuelle) 10 novembre 2017 de 8 h 30 à 12 h 35

La journée permettra d'effectuer un retour sur les conférences et de présenter l'état d'avancement de certains dossiers des Éleveurs, comme ceux de la santé ou de la mise en marché des porcs.



Bernard Breton inc., grande lauréate du concours Responsables par nature

Bernard Breton inc. s'est démarquée par plusieurs bonnes pratiques reconnues en matière de responsabilité sociale. La santé animale, dans une région à haute densité de production, a cependant été l'un des volets de l'entreprise où Bernard Breton inc. a fait preuve d'une grande attention par toutes les pratiques mises en place au fil des ans. Portrait de la grande lauréate du premier concours Responsables par nature des Éleveurs de porcs du Québec.



Raymond et Jean-Pierre Breton, deux des fils de feu Bernard Breton.

Bernard, se joint à lui dans l'exploitation de l'entreprise. Vingt ans plus tard, en 1967, l'entreprise se lançait dans la production porcine par l'acquisition d'une maternité de 100 truies à deux kilomètres du magasin. Depuis, Bernard Breton inc., aujourd'hui dirigée par Jean-Pierre et Raymond, deux des fils du fondateur, a établi un réseau de fermes d'élevage, composé de vingt sites de production, situés dans un rayon de 50 kilomètres de la meunerie. L'entreprise compte aujourd'hui 2 300 truies et élève quelque 60 000 porcs.

Bernard Breton inc. a été l'une des pionnières dans la lutte contre la maladie en Chaudière-Appalaches. Elle a notamment participé à la mise sur pied du projet de contrôle local d'éradication du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (CLE-SRRP) et a fait preuve de leadership en incitant d'autres éleveurs à se joindre au groupe. « Il fallait convaincre les gens! Il y a plus de 30 ans que je lutte contre la maladie. En collaborant à l'élaboration du projet et à son implantation, nous avons réussi à rallier tous les intervenants du secteur dans une région où l'on dénombre plusieurs élevages porcins dans un petit rayon », mentionne Jean-Pierre Breton, copropriétaire de l'entreprise.

L'entreprise Bernard Breton inc. a été fondée en 1946 après que feu Bernard Breton eut acheté le magasin général de Napoléon Fradet au cœur du village de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Un an plus tard, Lucille Laverdière, épouse de

Le projet CLE-SRRP Saint-Narcisse permet depuis à chacun des éleveurs de connaître le statut sanitaire de son élevage et de le partager avec les autres éleveurs du groupe dans le but de mettre en place des mesures pour prévenir l'éclosion et la propagation du SRRP dans les fermes membres de la CLE. « La divulgation de nos statuts de santé, au sein d'un groupe, a fait en sorte que tous les participants en sont ressortis gagnants. Il ne s'agit pas de chercher un coupable, mais bien de faire en sorte de remédier à la situation grâce à la connaissance de la situation du voisinage. De cette façon, il est plus facile de modifier et de mettre en place des mesures de biosécurité en fonction de ce qui se passe chez nos voisins. Avec ce projet, nous avons assisté à un changement majeur dans la façon de collaborer entre producteurs porcins. Près de 95 % des fermes de la région sont maintenant engagées, a ajouté M. Breton. Grâce au meilleur partage de l'information, non seulement entre les

éleveurs, mais aussi entre les vétérinaires, nous avons un meilleur contrôle. Nous ne vivons pas de crise chaque année! Si tu travailles en vase clos, aujourd'hui, t'es mort! »

Implantation de la biosécurité

En plus de participer activement au groupe de contrôle local d'éradication du SRRP de sa région, Bernard Breton inc. a aussi mis en place des protocoles de biosécurité sur l'ensemble de son réseau de production : création d'une entrée danoise sur toutes les fermes, quarantaine pour l'acclimatation des cochettes, registre des visiteurs, portes avec système de verrouillage, protocole d'entrée avec douche obligatoire, affichage des consignes, bac de récupération éloigné des bâtiments d'élevage et camion réservé uniquement au transport des porcelets en sont des exemples. Les accès sont aussi contrôlés à la meunerie où deux entrées ont été aménagées pour bien diriger les camions selon le risque qu'ils représentent. Bernard



L'entreprise a mis en place plusieurs bonnes pratiques en biosécurité comme le verrouillage des portes ou encore les zones d'accès contrôlés et l'affichage des consignes de l'entreprise.



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à purin et fumier partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

185113

ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Breton livre vers ses sites selon un ordre favorisant la biosécurité, selon les risques auxquels sont exposées les productions présentes.

Grâce à la mise en place de mesures en biosécurité, l'entreprise a obtenu une plus grande stabilité du troupeau. « Nous estimons que les interventions rapides, grâce à nos protocoles, nous ont permis d'éviter des pertes de plusieurs centaines de milliers de dollars », indique M. Breton.

Pertes reliées au SRRP atténuées

Bernard Breton inc. a comparé l'une de ses maternités, lors d'une année sans crise, à une autre année lors de laquelle il n'y a pas eu une crise, mais seulement une perturbation causée par la présence du virus. « Un peu de brassage », illustre M. Breton. Seulement pour la maternité perturbée par la présence du SRRP, l'entreprise évalue un manque à gagner de 4,29 \$ par porcelet en raison d'une diminution de mises bas et, par le fait même, de porcelets. Elle estime qu'en engraissement et en pouponnière, on peut rajouter entre 4 \$ et 9 \$ par porc en raison d'un gain inférieur et d'une santé fragilisée, d'où l'exemple tiré à partir d'une maternité située dans une zone à faible risque. « Une crise sévère en maternité peut faci-



Jean-Pierre Breton et Mario Tanguay, directeur des élevages.

lement entraîner une perte de 400 000 \$ pour 1 000 truies (maternité+ pouponnière + engraissement). Le gros problème, c'est que les résultats techniques et économiques seront affectés négativement pendant un an après la dernière bande de truies négatives. Soit un an et demi après le premier cas en maternité », indique M.

Breton, dont la régie de l'entreprise est faite en bandes, ce qui permet de procéder au tout plein tout vide et d'effectuer adéquatement le lavage et la désinfection des sites. « La conduite en bandes favorise également la remise au statut négatif d'un troupeau plus rapidement en cas de crise », fait-il valoir.



Raymond Breton et Patrick Lemay, directeur des performances.

Utilisation judicieuse des antibiotiques

Toujours pour favoriser la santé des animaux, l'entreprise a éliminé l'utilisation préventive d'antibiotiques dans les mouées. « On favorise dorénavant les traitements individuels selon les cas. Nous utilisons des traitements dans l'eau lorsque la situation l'exige seulement. Nous avons formé et sensibilisé nos employés afin de mieux détecter les cas à traiter lors de leur tournée quotidienne. Nous avons ainsi diminué de beaucoup les frais de médicament par lot et nous avons permis aux animaux présentant une santé précaire de se rétablir plus rapidement », fait valoir M. Breton.

Performances, concurrence, marché...

Pour améliorer sa performance économique, Bernard Breton inc. compte sur

plusieurs pratiques routinières. Elle effectue un suivi des rapports produits par l'entreprise comme le suivi hebdomadaire des inventaires qui lui permet d'avoir, en temps réel, les mouvements d'animaux dans tous ses départements : maternité, pouponnière et engraissement. Elle compile, tous les 15 du mois, tous les lots de porcs terminés le mois précédent, ce qui lui permet d'agir rapidement et de revoir les priorités d'investissement dans leurs bâtiments. Une rencontre mensuelle des gestionnaires permet de suivre l'évolution des performances dans les bâtiments. « Chaque année, nous participons à une étude de *benchmark* avec des entreprises de notre taille afin de valider tous nos coûts de productions dans chacun de nos départements. Le suivi comptable de toutes nos entreprises est la grande priorité. Le 20 de chaque mois, nous sommes en mesure d'avoir les résultats financiers du mois précédent », tranche M. Breton pour illustrer l'importance de suivre l'évolution de l'entreprise.

Réunions vs coût de production

Toujours pour améliorer son coût de production, Bernard Breton inc. se fait un devoir d'effectuer une régie d'élevage rigoureuse, tout comme elle le fait pour l'ensemble de sa gestion. « Pour nos coûts de production, nos lots en pouponnière et en engraissement sont compilés dans un logiciel afin de les comparer régulièrement. De plus, 2 à 3 fois par an, nous tenons une réunion multidisciplinaire, réunissant le spécialiste en nutrition, le vétérinaire, le directeur des élevages et le directeur des performances, pour évaluer les résultats techniques et chercher des stratégies pour diminuer les coûts de production », explique M. Breton.

Veille des marchés

Une veille des marchés est aussi effectuée assidument. Des employés sont attirés au suivi des indicateurs économiques. Des veilles sont notamment réalisées périodiquement sur l'évolution des prix de vente et sur le coût des intrants. « Notre objectif est d'être parmi les entreprises les plus performantes de notre secteur. À titre d'exemple, on observe régulièrement le

Vous ne pouvez toujours prévoir une infection... DÉSORMAIS, vous n'avez plus à le faire.



Le seul vaccin injectable à dose unique offrant une durée d'immunité de 20 semaines.

Porcilis™ Ileitis aide à contrôler l'iléite causée par *Lawsonia intracellularis*, aide à réduire la colonisation par cette bactérie et aide à réduire la durée de l'excrétion fécale.

†Selon la moyenne d'âge d'abattage de l'industrie.
*Formule gelée; aucune allégation de DOI sur l'étiquette du produit lyophilisé.



LIRE ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE AVANT D'ADMINISTRER LE VACCIN.
POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ LE : WWW.PORCILIS.CA



PORCILIS™ est une marque commerciale d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.
MERCK® est une marque déposée de Merck Canada Inc.
©2016 Intervet Canada Corp., faisant affaires au Canada sous le nom de Merck Santé animale.
Tous droits réservés. CA/ILE/1215/0003

189984

cours boursier du grain. On suit aussi le prix du porc ainsi que les marchés à terme du porc sur la Bourse de Chicago sur laquelle nous prenons des contrats pour gérer le risque », explique M. Breton.

Réduction du volume du lisier

Après plusieurs années consacrées à la recherche et au développement, l'entreprise a par ailleurs élaboré une technologie de géomembrane pour recouvrir les fosses à lisier. Précisément, la technologie de géomembrane, selon l'entreprise, a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Capturer les odeurs liées à l'entreposage.
- Augmenter la capacité d'entreposage du lisier.
- Réduire les volumes de lisier à épandre (pas d'accumulation d'eau de pluie).
- Réduire les coûts liés au transport du lisier.
- Favoriser la non-compaction des sols.
- Augmenter la concentration d'azote et d'autres fertilisants dans le lisier.

« Nous avons de plus installé un système de destruction du biogaz (méthane), un puissant gaz à effet de serre qui se forme sous la toile », confirme M. Breton.

Elle a d'ailleurs reçu le premier prix de la Société d'aide au développement de la collectivité de Lotbinière à titre « d'entreprise responsable en matière de développement durable de Lotbinière », principalement pour le développement et l'utilisation de la géomembrane sur ses fosses.

« Nous nous assurons également que les employés attitrés au transport aient suivi la formation sur le bien-être animal. Nous ne voulons pas faire souffrir les animaux, donc tous les porcs non ambulatoires ne sont pas transportés et nous n'utilisons plus le bâton électrique pour la manipulation. Ces éléments réunis nous permettent entre autres choses d'amener les porcs à l'abattoir en bonne santé et de diminuer les pertes. »

Au chapitre de la cohabitation, les bâtiments ont été aménagés suffisamment loin des voisins ou sont isolés par un boisé ou par une haie brise-vents. De plus, l'entreprise prend soin d'éviter d'épandre les lisiers lorsque le voisinage a planifié des activités extérieures.

Bernard Breton inc. est par ailleurs très engagée auprès de la communauté. Elle s'implique dans plusieurs causes, en Chaudière-Appalaches, dont auprès de la relève agricole. L'entreprise contribue financièrement à la cause de la Fondation Audrey-Lehoux qui encourage les jeunes étudiants en agriculture dans Chaudière-Appalaches par la remise de bourses d'études.

Bonne manipulation et enrichissement des porcs

Bernard Breton inc. prend beaucoup de précaution pour le bien-être de ses porcs. Par exemple, l'entreprise réserve un camion uniquement pour le transport des animaux fragilisés. « Nous nous assurons également que les employés attitrés au

transport aient suivi la formation sur le bien-être animal. Nous ne voulons pas faire souffrir les animaux, donc tous les porcs non ambulatoires ne sont pas transportés, et nous n'utilisons plus le bâton électrique pour la manipulation. Ces éléments réunis nous permettent entre autres choses d'amener les porcs à l'abattoir en bonne santé et de diminuer les pertes. »

Pour divertir les bêtes, des chaînes ont été suspendues dans les bâtiments.

Bernard Breton inc. a remarqué depuis une diminution des agressions entre les cochettes. « Moins d'agression se traduit aussi par une meilleure santé du troupeau. »

Toujours mesurer, évaluer, comparer...

Difficile de résumer la philosophie de l'entreprise en quelques lignes. Chose certaine, les propriétaires insistent sur l'importance de maintenir les animaux en santé et de suivre les performances économiques de l'entreprise. « L'attention portée aux animaux est aussi essentielle que celle accordée à ses coûts de production. Pour bien se situer, il faut se comparer avec les fournisseurs du secteur, échanger avec d'autres producteurs et avoir une main-d'œuvre engagée. Tout le travail accompli et les résultats atteints ne pourraient se réaliser sans l'implication journalière des employés qui se dévouent corps et âme afin de livrer une viande de qualité dans les respects des règles et des normes de production », ont fait valoir les propriétaires, Jean-Pierre et Raymond Breton. ■

Éleveurs porcins : enregistrez-vous au plan conjoint dans la bonne catégorie

En vertu du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec, les Éleveurs de porcs doivent tenir un registre dans lequel chaque producteur est tenu de s'inscrire comme naisseur ou finisseur. Un producteur peut être inscrit dans plus d'une catégorie à la fois. Le producteur ne peut modifier cette inscription qu'une fois l'an au cours de novembre. Si un producteur oublie de s'inscrire, les Éleveurs de porcs l'enregistrent selon les renseignements qu'ils possèdent sur lui dans la catégorie de sa principale production.

Pour un nouvel enregistrement ou pour effectuer un changement de statut, tout éleveur est invité à communiquer avec le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec au 1 800 363-7672. ■



 <p>Ce petit cochon a reçu du REVELATE.</p>	 <p>Ce petit cochon n'en a pas reçu.</p>
 <p>Ce petit cochon a pris beaucoup de poids.</p>	 <p>Ce petit cochon en a pris un peu.</p>
 <p>Ce petit cochon a filé, filé, filé son chemin jusqu'au marché.</p>	 <p>Ce petit cochon est resté à la maison (un peu plus longtemps).</p>

Revelate^{MC} est une levure sèche active unique, d'origine naturelle, scientifiquement sélectionnée et administrée afin de favoriser l'équilibre du système digestif chez les porcs. Quand il est administré selon les indications, Revelate améliore le gain de poids chez les porcelets. On peut l'administrer aux truies durant la gestation ou directement aux jeunes cochons. Alimenter au Revelate contribue à maintenir un état nutritionnel optimal pouvant affecter positivement l'équilibre intestinal même durant des périodes exigeantes comme le sevrage. Demandez à votre représentant Lallemand Animal Nutrition de vous parler de Revelate aujourd'hui même.

REVELATE^{MC}

Numéros d'enregistrement ACIA 480635 et 480637
Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les marchés et les affirmations ne sont pas permises dans tous les pays.
©2014. Revelate est une marque de commerce appartenant à Lallemand Spécialties Inc.

LALLEMAND ANIMAL NUTRITION
Tél: 414 464 6440. Courriel: LAN_NA@lallemand.com

www.lallemandanimalnutrition.com



178245



Etienne Boucher, Line Guay et leur fils Nicolas, qui souhaite prendre la relève de l'entreprise familiale.

RÉCIPIENDAIRE DU CONCOURS RESPONSABLES PAR NATURE

Ferme Eli, là où cohabite environnement et bien-être de la communauté

Soucieuse de ses pratiques culturelles, de sa régie d'élevage et de la gestion de son entreprise, Ferme Eli est dotée d'un grand sens de responsabilité, bien intégré au cœur de son quotidien. Portrait d'une entreprise qui s'est démarquée par ses bonnes pratiques en regard de l'environnement et de la cohabitation harmonieuse dans le cadre du concours Responsables par nature des Éleveurs de porcs du Québec.

Ferme Eli, c'est E – Etienne Boucher – et Li – Line Guay – les fondateurs de l'entreprise porcine et de grandes cultures située sur le rang d'Iberville à Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Ils ont acheté la terre de 18 arpents pour y construire un engraissement et une maternité, respectivement en 1978 et 1979. « Le porc était une production qui nous intéressait et qui, en plus, avait le vent dans les voiles à cette période », justifie l'éle-



Ferme Eli utilise maintenant une herse verticale « tillage » pour un travail du sol moins en profondeur.



Jumelées à leurs autres bonnes pratiques de travail du sol, les Boucher utilisent des tracteurs à roues doubles pour réduire la compaction du sol.

veur, qui avait travaillé auparavant sur la ferme laitière de son père à un kilomètre de la Ferme Eli.

Au départ, l'entreprise porcine, de type naisseur-finisser, comptait 105 truies. Quelques années plus tard, on en augmentait légèrement son troupeau pour le porter à 165, incluant les cochettes. Aujourd'hui, Ferme Eli compte toujours le même nombre de truies, mais a vu sa productivité s'améliorer grandement, notamment au chapitre des portées qui sont passées de 18 à 20 porcelets sevrés par truie par an, à l'époque, à autour de 28 à 30 aujourd'hui. « Nous avons pu compter sur une meilleure génétique, une alimentation mieux adaptée, notre expérience personnelle acquise au fil des ans et sur l'expertise technique des conseillers et des techniciens de production », explique Etienne Boucher. Ferme Eli met en marché environ 4 100 porcs annuellement. Sur leurs terres, ils cultivent essentiellement du maïs, du soya, du blé et quelques acres de foin. Les deux propriétaires comptent aussi sur leurs fils Nicolas qui travaille avec eux et souhaite prendre la relève.

Membre fondateur du club agro

Comme en témoigne ses gains en productivité, Ferme Eli, depuis sa création, a continuellement cherché à parfaire ses connaissances en vue d'ajuster et

améliorer ses pratiques. En 1995, d'ailleurs, Etienne Boucher a fait partie du groupe d'éleveurs qui a mis sur pied le Club agroenvironnemental de Beau Rivage. Il en a même occupé la présidence pendant quelques années. C'est qu'à cette période, comme plusieurs producteurs, il se questionnait sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sur les démarches entourant la réalisation du plan agroenvironnemental pour les fermes, sur les nouvelles techniques et sur la valeur fertilisante du lisier entre autres choses. Le club regroupait 25 producteurs, majoritairement des éleveurs de porcs. « À cette époque, nous partions de rien dans le porc. Il existait très peu de données sur nos champs, notamment sur l'analyse du sol. On ne connaissait pas la valeur réelle du lisier, sa composition, la teneur en phosphore, etc. On en était à l'étape du débroussaillage », illustre M. Boucher.

Jusqu'au jour où les recherches et les analyses ont mené à la caractérisation du lisier. On effectuait un suivi des épandages et on prélevait des échantillons. « Quand nous avons été contraints de caractériser pour de bon le lisier et de respecter les quantités d'épandage établies, nous étions prêts », fait-il valoir. Une fois la caractérisation du lisier faite, qui a mené à un épandage

plus efficient, cela a permis d'ajuster et de réduire les quantités d'engrais, entraînant des économies pour leur ferme. « La quantité appliquée est en complément au lisier, donc elle varie. Par exemple, si on mettait un lisier pauvre en azote sur le maïs, cela nous obligerait à apporter plus d'azote minérale en postlevée qui entraînerait des coûts plus élevés », explique M. Boucher.

Ségrégation des lisiers

Pour gérer ses lisiers, Ferme Eli dispose de quatre fosses : une pour la maternité, une pour la pouponnière et deux pour le secteur engraissement. L'entreprise réalise annuellement trois analyses par fosse de façon à bien en connaître leur composition et à bien en planifier leur épandage. Elle peut ainsi procéder à la disposition des lisiers selon leur caractérisation. « Avec l'aide d'un agronome, on s'assure d'associer le lisier à la bonne culture et au bon champ. On évite ainsi d'épandre un lisier à plus haute teneur en phosphore dans un champ également haut en cet élément. Nous épandons le plus riche en phosphore sur le maïs, le deuxième plus riche sur le blé, puis le moins riche sur le soya », indique M. Boucher.

Concrètement, l'entreprise se base sur le plan de culture et d'épandage élaboré

avec l'aide de son conseiller en agroenvironnement. Deux fermes du même rang reçoivent également le lisier de la Ferme Eli. « Ça nous demande une gestion rigoureuse, mais ça nous permet de tirer profit au maximum de nos lisiers en fonction de leur composition : c'est rentable sur le plan économique et profitable pour l'environnement », ajoute Etienne Boucher.

Pour minimiser l'impact de sa ferme sur l'environnement, les lisiers ne sont jamais épandus après le 30 août ou exportés du site de production plus tard que le 30 septembre.

Travail réduit du sol

Désireuse de réduire son empreinte environnementale et d'améliorer la qualité de ses sols, Ferme Eli, au fil du temps, a également changé ses pratiques culturales. Elle a notamment opté pour un travail réduit du sol en délaissant, par exemple, la charrue pour une herse verticale et ainsi réduire la profondeur de travail du sol. « Le labour en profondeur répété compacte le sol et dilue la matière organique. Il déstabilise la structure du sol et en vient à diminuer les rendements », souligne M. Boucher.

Les Boucher sont très attentifs aux conditions du sol et évitent de le travailler lorsqu'il est trop humide. Le travail réduit du sol repose notamment sur des passages moins fréquents de l'équipement. « Au lieu de trois passages, nous n'en faisons que deux. On a éliminé le passage de la charrue. Il s'agit d'une économie de temps et de diesel d'environ 30 %, fait valoir Étienne Boucher. Les principaux avantages que nous avons toutefois constatés se situent au chapitre de la qualité du sol. Nous avons vite obtenu une meilleure structure du sol. Comme on nous l'indiquait lors des journées de champ, un bon sol regorge de vers de terre! Nous l'avons vite remarqué! Nous avons aussi constaté une meilleure percolation, prévenant aussi l'érosion, et une bien meilleure portance. Cela a pris environ cinq ans avant d'en voir pleinement les résultats, » témoigne l'éleveur.

En limitant l'érosion des sols, l'entreprise minimise ses pertes financières,



On préconise le travail réduit du sol. On peut voir ici qu'il reste des résidus en surface même après le passage de la herse. La présence de résidus freine l'érosion hydrique et éolienne. Le sol est travaillé à environ 2 pouces de profondeur. Travailler le sol de cette façon aide à maintenir le taux de matière organique et demande moins d'énergie et de carburant comparativement au labour conventionnel.

car il préserve ainsi la partie supérieure de la couche arable, soit la portion fertile de la terre.

Rotation de trois cultures

Une autre des mesures prises par Ferme Eli pour améliorer la structure de ses sols consiste à effectuer une rotation de trois cultures : le maïs, le soya et le blé, une céréale à paille qui contribue grandement à améliorer l'état du sol. La récolte du blé s'effectue plus tôt, en saison, que le maïs et le soya, ce qui laisse du temps pour semer un engrais vert. « Cette culture de couverture forme un couvert végétal qui prévient l'érosion et apporte de la matière organique bénéfique pour le sol », fait valoir Etienne Boucher. Comme engrais vert, selon les années, les Boucher ont fait plusieurs essais. « En 2014, on a semé du radis tillage dans une partie de champ laissé en jachère. En 2015, on avait semé de la moutarde après la récolte du blé, car il était assez tôt dans la saison pour qu'elle ait le temps de prendre racine. En 2016, on a essayé le raygrass intercallaire dans le maïs. Cette année, compte tenu que le blé a été récolté plus tard, on a opté pour de l'avoine,

qui est peu dispendieux et pousse rapidement », précise Étienne Boucher.

Protection des bandes riveraines

La protection des bandes riveraines, par Ferme Eli, est une autre des bonnes pratiques de l'entreprise. Elle favorise la stabilité des berges et limite notamment l'obstruction des sorties de drain. Cette pratique contribue donc à l'efficacité du système de drainage, mais également à la protection de la qualité de l'eau et à une plus grande biodiversité en permettant la filtration des particules du sol. Les coûts reliés à d'éventuels travaux de réparation des berges ou d'entretien des cours d'eau sont ainsi diminués.

Pour protéger les sources d'eau, les puits sont tous clairement identifiés, facilitant le respect des distances séparatrices lors de l'épandage des engrais et des pesticides.

En matière d'utilisation des pesticides, Ferme Eli suit toujours les recommandations de professionnels. « Les travaux de pulvérisation sont effectués à forfait par une entreprise qui possède

les équipements adéquats », s'assure M. Boucher.

Soucieuse du voisinage

Pour favoriser une bonne cohabitation, Ferme Eli a pris des mesures et applique des pratiques pour limiter les odeurs et favoriser la cohabitation. Les bâtiments d'élevage et les structures d'entreposage sont éloignés du voisinage et sont orientés de manière à ce que le vent amène les odeurs vers le boisé. Avant d'épandre le lisier, par ailleurs, M. Boucher tient compte des conditions atmosphériques et évite, autant qu'il le peut, les moments où le voisinage réalise des activités extérieures. « En été, nous n'épandons jamais la fin de semaine », confirme-t-il.

Planifier la relève et la hausse des revenus

Devant l'intérêt manifeste de Nicolas de prendre la relève, les Boucher ont amorcé une réflexion sur l'avenir et analysent ce à quoi consisteraient une association et éventuellement un transfert. « Nous sommes à regarder les scénarios possibles. Il faut le faire en se demandant si, par exemple, nous allons conserver le même volume de production et quels seront les coûts pour nous conformer aux nouvelles normes de bien-être animal vis-à-vis la gestion en groupe des truies par exemple », souligne le père.

Vers l'autogestion des risques

Chose certaine, tout en poursuivant leur réflexion, les Boucher ne changent pas leur philosophie qui repose sur l'avant-gardisme, le désir de toujours faire mieux et sur l'adoption de nouvelles pratiques. Actuellement, afin de mieux gérer les risques du marché et d'améliorer leurs revenus, ils s'initient à l'autogestion des risques. « Nous sommes à découvrir, avec l'aide de notre conseiller notamment, comment la protection des marges, sur les marchés à terme, peut nous servir en prenant par exemple des contrats de porcs ou de maïs à la Bourse de Chicago. Nous n'en sommes qu'à nos premiers pas », témoigne Etienne Boucher, qui, fidèle à lui-même depuis qu'il s'est lancé en production porcine, ne cesse de s'informer et d'apprendre. ■

VOS TRUIES VOUS PARLENT.



418 889-0566 | ro-main.com

193786

Une démarche en continu

En juin 2014, les Éleveurs de porcs du Québec ont publié leur premier rapport de responsabilité sociale, une première pour le secteur agricole au Canada. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'état d'avancement des actions qui ont été définies en 2014, puis mises à jour en 2015 et 2016 pour chacun des cinq axes de la démarche de responsabilité sociale : gouvernance, gestion respectueuse de l'environnement, bien-être animal-santé animale et salubrité, performance économique ainsi que bien-être des travailleurs et de la communauté (voir les tableaux dans les pages suivantes).

Les résultats présentés ci-dessous sont pour la période de reddition de comptes annuelle entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

En novembre 2017, les Éleveurs publieront un second rapport présentant de nouveaux engagements et les objectifs pour les trois pro-

chaines années. Le rapport complet sera disponible sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec. ■



AXE 1 : GOUVERNANCE

Engagement : Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
1. Réaliser le suivi de la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale par l'entremise du comité cohabitation et environnement.			●	●	
<p><u>Détail de l'action réalisée :</u> Le comité cohabitation et environnement, formé de cinq éleveurs et de deux permanents, assure le suivi de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec. Le comité a émis des recommandations au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec en ce qui a trait aux engagements et objectifs des trois prochaines années qui seront présentés dans la seconde édition du rapport de responsabilité sociale publiée en novembre 2017. Lors de la dernière année, le comité s'est réuni à six reprises.</p>					
2. Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :					
a. De présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.			●	●	
b. D'informer sur la mise à jour des actions à venir.			●	●	
3. Doter l'ensemble des filières porcines québécoise et canadienne d'une vision commune en termes de responsabilité sociale d'entreprise et des bonnes pratiques en vigueur.					
a. Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des membres de la filière porcine québécoise aux enjeux de la responsabilité sociale.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée :</u> Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la filière porcine québécoise, les leaders ont été rencontrés afin d'échanger sur les actions concertées mises de l'avant en matière de responsabilité sociale. Plusieurs actions, visant notamment un usage judicieux des antibiotiques ou former/certifier des intervenants en matière de bien-être animal, sont en cours. La recherche & développement figure parmi les priorités de travail identifiées. La promotion du produit ainsi que la valorisation de la profession et du secteur font aussi partie des axes de travail retenus.</p>					
b. Participer à la démarche de responsabilité sociale entreprise par le Conseil canadien du porc.			●		●
<p><u>Détail de l'action réalisée :</u> Les Éleveurs ont participé à l'élaboration de la démarche du rapport de responsabilité sociale du Conseil canadien du porc amorcée en 2016. La Table ronde de la chaîne de valeur du porc, par laquelle les Éleveurs sont actifs, s'est engagée dans une démarche nationale visant à renforcer la confiance du public à l'égard de l'agroalimentaire canadien. Les bases de cette initiative ont été jetées en 2016 avec un financement conséquent.</p>					
4. Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes, autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts), à une rencontre d'échange sur ces enjeux.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée :</u> En vue de la publication du second rapport de responsabilité sociale, une trentaine de parties prenantes externes de différents horizons ont répondu au sondage Web en mai 2017 (représentants gouvernementaux, partenaires de la filière (meuneries, abattoirs), experts et professionnels, détaillants, groupes d'intérêt) à propos de leurs attentes et préoccupations à l'endroit des Éleveurs de porcs. Les engagements et objectifs de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs, pour les trois prochaines années, tiennent compte des résultats de cette consultation, mais également des résultats de la consultation des parties prenantes internes (les éleveurs membres de l'organisation) et de l'environnement d'affaires et du contexte socioéconomique dans lesquels évoluent les éleveurs. Au cours des prochains mois, les Éleveurs préciseront le plan de communication du rapport de responsabilité sociale auprès de leurs parties prenantes.</p>					

¹ Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

² Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible visée n'a pas encore été atteinte.

³ Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

⁴ Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

⁵ Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.

AXE 2 : Gestion respectueuse de l'environnement

Engagement : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
5. Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :					
a. i. La mise en ligne des outils et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.		●		●	
<u>Détail de l'action réalisée</u> : Les outils conçus par ou avec l'appui des Éleveurs de porcs (calculateur bilan eau et carbone, logiciel bilan alimentaire) ont été mis en ligne et ont fait l'objet de formation ou d'articles publiés dans le magazine <i>Porc Québec</i> en 2014-2016. Le bilan alimentaire fait l'objet d'un projet de recherche, appuyé notamment par les Éleveurs dont les résultats mèneront à la publication d'un guide technique à l'automne 2017.					
ii. La réévaluation de l'offre d'outils disponibles par le comité cohabitation et environnement.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée</u> : Le comité cohabitation et environnement a réalisé une réflexion en octobre 2016 dans l'objectif d'identifier les bonnes pratiques prioritaires visant à améliorer la performance environnementale de la production porcine et la rentabilité économique des entreprises. Deux conseillères en agroenvironnement se sont jointes aux membres du comité pour cet exercice. Les bonnes pratiques identifiées concernent la gestion de l'eau au bâtiment, les programmes alimentaires, l'inspection de la structure d'entreposage, le respect des plans d'épandage et la protection des bandes riveraines. Concrètement, une fiche technique a été transmise aux éleveurs et trois articles ont été publiés dans l'édition d'avril 2017 du magazine <i>Porc Québec</i> . La fiche technique et l'un des articles ont pour objectif de rappeler aux éleveurs, notamment, les principales étapes d'une routine d'inspection de la structure d'entreposage du lisier. Le deuxième article visait à rappeler les principaux éléments entourant la protection des bandes riveraines ainsi que les avantages qui en découlent pour l'environnement et l'entreprise. Le troisième article avait pour objectif de rappeler les bonnes pratiques entourant l'épandage du lisier. Au courant de l'année, des projets portant sur la consommation d'eau au bâtiment seront réalisés et des articles abordant la valeur économique des lisiers et les rejets de phosphore seront publiés.					
b. La parution d'articles de sensibilisation.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée</u> : Voir ci-dessus. De plus, un article portant sur l'efficacité énergétique dans les fermes porcines a été publié dans l'édition de juin 2016 du magazine <i>Porc Québec</i> .					
c. La mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.			●		●
<u>Détail de l'action réalisée</u> : La mise à jour du bilan socioéconomique des éleveurs de porcs a été réalisée en mars 2016. Près de 200 éleveurs ont répondu au questionnaire qui a permis d'actualiser plus de 54 indicateurs de pratiques concernant les cinq axes de la démarche de responsabilité sociale de l'organisation. On constate que pour 10 des 14 indicateurs de pratiques environnementales évalués, plus de 80 % des éleveurs ont un comportement engagé. Par exemple, 86 % des éleveurs font analyser au moins une fois par année leur eau, 90 % des éleveurs utilisent les services d'un conseiller en agroenvironnement, 97 % des éleveurs cultivant leurs terres adoptent des pratiques pour lutter contre l'érosion et la compaction des sols. Du travail reste à faire au chapitre du suivi de la consommation de l'eau, car 23 % des éleveurs en font un actuellement. Rappelons que sans être obligatoire, il s'agit d'une bonne pratique qui peut contribuer à réduire la quantité de lisier à épandre.					

Parce qu'il est toujours l'heure
de manger quelque part

Osaka 19h10



Toujours réinvestir

Olymel investit massivement dans la filière porcine
au Québec afin d'accroître sa capacité à produire
de la valeur ajoutée et conquérir de nouveaux marchés.



On nourrit le monde

AXE 3 : Bien-être animal, santé animale et salubrité

Engagement : Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et les moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
6. Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA^{MC} :					
a. Documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe (action achevée en 2014-2015).			●		●
<u>Détail de l'action réalisée :</u> La réalisation d'un projet en collaboration avec le CDPQ et le MAPAQ a permis de documenter de manière détaillée huit cas de conversion en 2014-2015.					
b. Organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement, etc.).			●		●
<u>Détail de l'action réalisée :</u> Une fiche résumée et une présentation PowerPoint à propos des mesures d'atténuation de la douleur ont été publiées en décembre 2016 sur le site du CDPQ. Un article a également été publié dans l'édition de décembre 2016 du magazine <i>Porc Québec</i> . Des formations sur l'euthanasie, auxquelles les Éleveurs collaborent, ont été dispensées par l'EQSP aux producteurs, transporteurs et intervenants du secteur (44 éleveurs, 20 transporteurs et 167 intervenants ont participé à cette formation). Des capsules vidéo sur certaines pratiques entourant les 24 dernières heures avant l'envoi à l'abattoir des porcs (mise à jeun, tatouage, euthanasie, chargement et déchargement) sont disponibles sur les sites Web des Éleveurs de porcs et du CDPQ depuis décembre 2016. Un article a également paru dans l'édition de décembre 2016 du magazine <i>Porc Québec</i> .					
c. Élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix de logement des truies en groupe (action achevée en 2014-2015).			●		●
<u>Détail de l'action réalisée :</u> Un cahier de formation et quatre fiches synthèses (alimentation au sol, bat-flancs, distributeur automatique de concentrés autobloquant, distributeur automatique de concentrés) ont été élaborés en collaboration avec le CDPQ et d'autres intervenants en 2014-2015. La formation est disponible sur demande auprès du CDPQ.					
d. Travailler à intégrer les exigences du code sur le logement des truies en groupe dans le nouveau programme du Conseil canadien du porc, dont l'entrée en vigueur est planifiée au cours de 2018.		●		●	
<u>Détail de l'action réalisée :</u> Les Éleveurs de porcs ont oeuvré à travers divers comités à l'intégration des exigences du code dans le volet BEA du nouveau programme l'Excellence du porc canadien (EPC) du Conseil canadien du porc. Ils ont également collaboré à la réalisation d'un projet pilote sur 80 fermes, dont 15 au Québec, visant à tester le programme EPC. Le projet pilote est terminé depuis la fin du mois d'avril 2017. Jusqu'à présent, la plupart des commentaires reçus des éleveurs québécois sur le nouveau manuel sont très positifs. Au terme de ce projet pilote, les résultats et les commentaires émis par les éleveurs ayant participé au projet permettront d'améliorer le programme révisé.					
7. Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :					
a. Accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.			●	●	

Détail de l'action réalisée : La réalisation des actions suivantes a permis d'accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP est réalisée.

- L'inscription à la veille sanitaire provinciale (VSP) se fait aux Éleveurs de porcs et a été simplifiée en décembre 2016.
- De nombreux communiqués et plusieurs messages *ont été diffusés* dans le *Flash*.
- La réalisation de conférences et de rencontres ont permis de sensibiliser et informer les éleveurs, les secrétaires des groupes régionaux (syndicats) et l'ensemble des partenaires de la filière porcine québécoise sur la VSP.

Au 31 mars 2017, 96 % des lieux de production (2 461/2 561) étaient inscrits à la VSP comparativement à 53 % en 2016, 40 % en 2015 et 20 % en 2014.

b. Organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux (action achevée en 2014-2015)

●

●

Détail de l'action réalisée : Six séances de formation ont été réalisées en 2014-2015, auxquelles 251 personnes ont participé.

c. Travailler au développement et à l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants.

●

●

Détail de l'action réalisée : Une première rencontre d'un nouveau comité transport pour l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants a eu lieu le 30 janvier 2017. Ce comité va élaborer les modalités et la stratégie pour la mise en place de ce programme qui inclut notamment des audits biosécurité et un volet formation. Les audits biosécurité récemment élaborés pour les entreprises de transport seront réalisés en 2017 et permettront à ces dernières d'améliorer leurs pratiques, mais aussi de se comparer entre elles. Par ailleurs, une question demandant aux éleveurs s'ils font affaire avec un transporteur certifié biosécurité sera ajoutée au formulaire du programme AQC^{MD}/BEA^{MC}. Cette question ne demandera pas une action correctrice, mais contribuera à sensibiliser les éleveurs et les intervenants à l'importance d'une meilleure biosécurité dans le transport.



AXE 4 : Performance économique

Engagement : Poursuivre la mise en œuvre de solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
<p>8. Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion de risques, par exemple, en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i>.</p> <p><u>Détail de l'action réalisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une section sur les services-conseils a été réservée dans l'édition d'avril 2016 du magazine <i>Porc Québec</i>. La Coordination services-conseils a présenté les différents services et les aides financières auxquels les éleveurs ont droit grâce au Programme services-conseils. Une productrice de Lanaudière et administratrice du club-conseil de sa région a témoigné de l'importance des services-conseils dans son cheminement professionnel. • Des articles explicatifs sur les outils d'analyse technique et la gestion des risques, en lien avec le SGRM des Éleveurs, ont été publiés tout au long de l'année dans la revue <i>Porc Québec</i> (Avril 2016 : Tendances, Juin 2016 : Moyennes mobiles, Septembre 2016 : RSI). • Quatre séances de formation sur le SGRM ont été dispensées dans différents syndicats régionaux. • Les discussions entre les Éleveurs de porcs, le MAPAQ et AAC ont permis d'obtenir une aide financière afin de mettre en œuvre le plan de développement du SGRM des Éleveurs. Le gouvernement fédéral a consenti un montant de tout près de 723 000 \$, tandis que le gouvernement du Québec a alloué une contribution d'un peu moins de 482 000 \$. Ce plan compte deux grands volets. Le premier volet vise à optimiser les mécanismes de fonctionnement et l'efficacité du service offert aux éleveurs. Le deuxième volet vise l'amélioration du plan de développement du SGRM vise l'amélioration de la transmission et de la diffusion de l'information dans le but de faciliter la prise de décision des adhérents. Des changements seront apportés afin de moderniser le SGRM en 2017, bonifier la quantité d'information diffusée et améliorer la qualité de la présentation du service sur le site Internet des Éleveurs. Entre temps, des travaux d'amélioration prioritaires ont été concrétisés. • Un projet pilote du MAPAQ a vu le jour en 2016 pour former des conseillers spécialisés en production porcine qui accompagneront des éleveurs dans la gestion des risques du marché. • Les Éleveurs ont offert une formation, le 16 novembre 2016, qui a permis à une vingtaine d'intervenants de parfaire leurs connaissances sur différents enjeux, dont sur la Convention de mise en marché et l'analyse technicoéconomique. • Dans le cadre de leur assemblée générale annuelle en avril 2016, les Éleveurs de porcs de la Beauce ont permis à plus d'une trentaine d'éleveurs d'assister à une conférence portant sur les marchés à termes dans les grains et le porc. 			●	●	
<p>9. Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur et valoriser les résultats de l'enquête sur les coûts de production, en diffusant des indicateurs destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.</p> <p><u>Détail de l'action réalisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rétrospective de l'évolution des résultats de l'étude du coût de production au cours des dix dernières années a été présentée lors de l'assemblée générale annuelle 2016 soulignant le 50^e anniversaire des Éleveurs. Une fiche synthèse d'analyse a ensuite été partagée auprès des syndicats régionaux, dans le Flash ainsi que par un article du magazine <i>Porc Québec</i>. Le rapport final de l'étude a été diffusé auprès des syndicats régionaux et publié sur le site Internet des Éleveurs. Des conseillers techniques participant à la collecte de données de l'étude des Éleveurs ont présenté les résultats lors de rencontres régionales avec des producteurs. • Un logiciel d'intelligence d'affaires (IA) permettant aux éleveurs de suivre et d'analyser leurs données de prévision et de livraisons des porcs a été implanté. Le rapport est transmis sur une base hebdomadaire depuis novembre 2016. • En novembre 2016, le Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine au Québec a réuni tous les acteurs de la filière porcine québécoise. Un panel diversifié d'éleveurs a mis l'accent sur la nécessité de bien connaître son coût de production afin de mieux gérer son entreprise. Différents conférenciers locaux et internationaux ont présenté leurs analyses de l'environnement d'affaires dans lequel les éleveurs québécois devront compétitionner au cours des prochaines années. • La grille du prix estimé du porcelet a été mise à jour tous les mois. • Dans le cadre de leur assemblée semi-annuelle respective en octobre et en novembre 2016, les Éleveurs de porcs de la Beauce et les Éleveurs de porcs des Deux Rives ont permis à plus de 80 éleveurs d'assister à la présentation des résultats de l'enquête sur le coût de production d'entreprises de type naisseur-finisserieur 2015. 			●	●	

AXE 5 : Bien-être des travailleurs et de la communauté

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
10. Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales regroupant des intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques et des citoyens :					
a. Les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs, qui favorisent une cohabitation harmonieuse avec la communauté.			●	●	
b. Les outils et documents créés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée :</u>					
<ul style="list-style-type: none"> Plus d'une vingtaine d'activités réalisées en régions ont permis notamment de valoriser et diffuser les initiatives, outils et bonnes pratiques en matière de cohabitation harmonieuse et d'agroenvironnement : Journée portes ouvertes de l'UPA, rencontres de travail d'élaboration de plans de développement de la zone agricole (PDZA), rencontres avec des élus, rencontres concernant la construction de bâtiments d'élevage porcin, Semaine de l'agriculture, l'alimentation et la consommation (SAAC), Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Festi-Vélo 2016 Métabetchouan, Expo agricole de Trois-Rivières, Expo agricole de Portneuf, Québec Bacon Fest, BBQ Fest de Québec, Expo BBQ de Bellechasse, etc. À l'automne 2016, la fiche « Bon projet » a été élaborée et diffusée auprès de tous les éleveurs, de plusieurs intervenants du secteur ainsi qu'auprès de MRC et de municipalités. Cette fiche rappelle les principales étapes de conception d'un nouveau bâtiment d'élevage porcin ou d'agrandissement d'un site existant afin de respecter le cadre légal et la communauté. 					
11. Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées et qualifiées :					
a. i S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée :</u>					
<ul style="list-style-type: none"> Les Éleveurs de porcs ont précisé les critères de sélection pour la bourse annuelle remise à un étudiant de 1^{er} cycle de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (valeur de 1 000 \$). Plutôt que d'offrir une bourse d'admission, les Éleveurs offriront annuellement, jusqu'en 2020, une bourse d'excellence pour l'étudiant s'étant le plus distingué dans le cours de gestion technico-économique de l'entreprise porcine. De plus, les Éleveurs ont bonifié leur engagement auprès de l'Université Laval en offrant annuellement, jusqu'en 2020, une nouvelle bourse d'excellence de 2 000 \$ pour un étudiant réalisant son stage professionnel de fin d'études dans le domaine de la production porcine. 7 éleveurs de porcs siègent au sein du C.A. provincial (1 administrateur éleveur de porcs), des C.A. régionaux (3 administrateurs éleveurs de porcs) ou s'impliquent activement dans les différentes activités de la FRAQ (3 délégués éleveurs de porcs). Les Éleveurs comptent, sans tenir compte de la composition des C.A. des groupes régionaux, 13 administrateurs d'éleveurs de la relève (c'est-à-dire âgés de moins de 40 ans) qui siègent au sein de leurs instances. Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a remis trois bourses (250 \$ chacune) à trois étudiants de DEC en Gestion et technologies de l'entreprise agricole le 10 mai 2016. La valeur de chacune des bourses sera augmentée à 500 \$. 					
a. ii Dresser la liste des outils et mesures visant à encourager l'établissement de relève en production porcine et explorer les possibilités de bonification par l'introduction de nouveaux outils et mesures.			●	●	

AXE 5 : Bien-être des travailleurs et de la communauté

Détail de l'action réalisée :

- Le Groupe de travail sur les modèles d'affaires et la relève a présenté au CA des Éleveurs de porcs ses recommandations finales pour favoriser et encourager l'établissement de jeunes en production porcine. Parmi celles-ci, les Éleveurs se sont engagés à bonifier le rabais ASRA auquel les jeunes de la relève ont droit. Ce rabais entièrement financé par les adhérents donnait droit à un escompte de 25 % sur les cotisations ASRA pendant 2 années consécutives au cours des 4 premières années d'admissibilité. Les Éleveurs s'engagent à bonifier ce rabais pour 3 années au cours des 5 premières années d'admissibilité. Cette mesure devrait s'appliquer dès 2018.
- Par ailleurs, les Éleveurs ont lancé un concours de bourses d'appui à la relève en production porcine. Deux bourses de 5 000 \$ ont été remises à deux jeunes éleveurs de la relève lors du Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine en novembre 2016. L'une des deux bourses a été remise par le MAPAQ, tandis que l'autre a été remise par les Éleveurs.
- Les Éleveurs ont également entamé des démarches et des représentations auprès de la FADQ pour bonifier et faciliter l'accès au financement pour des jeunes éleveurs de la relève.
- Les Éleveurs ont réservé une section « Relève » dans la mise à jour de leur site Internet pour informer les jeunes désirant s'établir en production porcine avec une vidéo témoignage d'éleveurs de la relève, des informations sur les programmes d'aides financières à la relève et une foule d'autres outils pour favoriser le démarrage d'une ferme porcine.
- Les Éleveurs évaluent la possibilité de mettre en place un programme de remboursement de contributions au plan conjoint pour les entreprises de la relève.

b. Faire connaître aux éleveurs de porcs le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en production porcine pour leurs employés admissibles.

Détail de l'action réalisée :

Détail de l'action réalisée : Une bande dessinée faisant la promotion du PAMT a été publiée dans l'édition de décembre 2016 du magazine *Porc Québec*.

➤➤ GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURE

➤➤ SUPPORT INÉGALÉ

Notre équipe de service technique expérimentée est à l'écoute de vos besoins. Peu importe l'environnement, peu importe le système, nous travaillons avec vous à chaque étape afin que vous obteniez les meilleures performances possibles.

➤➤ APPROVISIONNEMENT FIABLE ET SÉCURITAIRE

➤➤ SANTÉ ET ROBUSTESSE

PIC INVESTIT D'AVANTAGE DANS VOTRE SUCCÈS

Nous savons que nous devons faire plus pour vous que de livrer une génétique supérieure. Voilà pourquoi nous offrons des services techniques et des solutions d'approvisionnement à haut niveau de santé pour vous aider à produire des animaux robustes et performants. Seul PIC peut fournir tout le soutien dont vous avez besoin pour retirer la valeur maximale de chaque porc. Pour en savoir plus, visitez le www.pic.com.



c. Donner suite à l'analyse des besoins macrosectoriels de la main-d'œuvre en production porcine en :

c. i. identifiant pour chacun des besoins reconnus, les formations existantes et en faire la promotion auprès des éleveurs.



Détail de l'action réalisée :

La recension des formations disponibles a été réalisée et les formations répondant à un besoin seront publicisées auprès des éleveurs. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont diffusé les formations disponibles auprès de leurs membres (ex. : communication et GRH, comptabilité, gestion et fiscalité, informatique, production porcine, transfert de ferme et établissement, etc.).

c. ii. veillant à faire élaborer les formations non existantes et à les offrir aux éleveurs.



Détail de l'action réalisée :

Les Éleveurs et AGRICarières ont obtenu un soutien financier de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) afin de réaliser deux formations découlant des besoins identifiés lors de l'analyse :

Définition d'une stratégie globale d'entreprise (cette formation doit être repositionnée afin de pouvoir être éventuellement dispensée) et Résolution de problème par l'observation.

Deux formations sur la résolution de problème par l'observation ont eu lieu en février et mars 2017 et ont compté chacune respectivement 13 et 10 participants. Les commentaires des participants sont très positifs à l'égard de la formation. Deux formations supplémentaires seront offertes à l'automne 2017.

d. Faire la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (grille de rémunération, cahier de l'employé, technique d'entrevue, grille d'embauche, etc.).



Détail de l'action réalisée :

- Une section du magazine *Porc Québec* est désormais dédiée à la gestion des ressources humaines.
 - Le dépliant des services des Centres d'emploi agricole (CEA) a été enchâssé dans l'édition d'avril 2016 et un article présentant les CEA a été publié.
 - Un article intitulé « Une main-d'œuvre formée et stable possible comme en Chaudière-Appalaches » a été publié dans l'édition de juin 2016.
 - Une bande dessinée sur le PAMT a été publiée dans l'édition décembre 2016.
 - Quatre éleveurs ont témoigné de la gestion de leurs employés dans l'édition d'avril 2017.
- Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont distribué les dépliants de la mutuelle de prévention et des services d'emploi des CEA lors des six rencontres d'éleveurs (ex. : 6 à 8 festifs, AGA, etc.).
- Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont organisé un 6 à 8 festif, le 16 mars 2017 au cours duquel un conseil-ère en ressources humaines du Centre d'emploi agricole, UPA Centre-du-Québec, a abordé notamment les thèmes suivants : ce qui démarque un employeur de choix dans le secteur porcin ainsi que les programmes existants, les obligations et le coût relativement à l'embauche d'un travailleur étranger.
- Dans le cadre de l'AGA des Éleveurs de porcs de la Beauce, les services offerts par l'UPA en matière de GRH ont été présentés.

12.

Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.



Détail de l'action réalisée :

La mise à jour du bilan socioéconomique des éleveurs de porcs a été réalisée en mars 2016. Près de 200 éleveurs ont répondu au questionnaire qui a permis d'actualiser plus de 54 indicateurs de pratiques concernant les cinq axes de la démarche de responsabilité sociale de l'organisation. En ce qui a trait aux indicateurs de pratiques portant sur la relation avec la communauté, on constate notamment que 76 % des éleveurs tiennent compte toujours, ou la plupart du temps, des conditions atmosphériques et des activités dans le voisinage avant d'épandre le lisier. En ce qui a trait au bien-être des travailleurs, on constate que 98 % des éleveurs ont établi au moins une mesure de santé et sécurité à la ferme (ex. : formation ou procédure) et 91 % des éleveurs permettent la conciliation travail-famille. On note toutefois qu'uniquement 26 % des éleveurs offrent un contrat de travail écrit à leurs employés. Les Éleveurs de porcs réaliseront au cours de la prochaine année des actions pour accroître ce résultat.

Un forum sur la R&D couronné de succès

La filière porcine québécoise a tenu un Forum sur la recherche, le développement et le transfert dans l'industrie porcine, le 27 septembre, à Lévis, pour échanger sur les actions à prendre afin de maximiser les retombées de la R&D dans l'industrie porcine au Québec. À l'issue de la journée, les participants ont signé une déclaration commune, cristallisant ainsi le caractère incontournable de ce secteur essentiel à la compétitivité de la filière porcine.



Les participants, dont M. Jean-Claude Dufour, doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, ont eu l'occasion d'échanger lors du forum.

« Le travail concerté est dans l'ADN des acteurs du secteur porcin québécois. Qu'il s'agisse de l'Équipe québécoise de santé porcine, du Porc Show, du CDPQ, de nos actions de marketing, nous comptons de nombreuses institutions ou initiatives par lesquelles nous regroupons nos forces et améliorons notre efficacité, notre compétitivité, et ultimement positionnons mieux notre produit sur les marchés d'ici et d'ailleurs. Le potentiel de développement de la production porcine est excellent, mais la compétition est féroce : mieux travailler ensemble est une condition essentielle à notre succès », a lancé le président des Éleveurs de porcs du

Québec et président du comité organisateur, David Duval, en ouverture.

Les participants (professionnels de recherche, usagers, représentants d'organismes subventionnaires) ont ainsi été invités à échanger sur la coordination de leurs actions. « L'actuel forum n'est pas celui du CDPQ, ni des Éleveurs, ni d'aucun autre acteur de l'industrie pris isolément. C'est celui de la filière porcine du Québec », a ajouté M. Duval.

Le sous-ministre adjoint aux politiques agroalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Bernard Verret, a aussi pris la parole afin de saluer les

Les objectifs du Forum sur la recherche, le développement et le transfert

- Obtenir une vision commune du portrait des intervenants impliqués en R&D ainsi que leur rôle et leur champ d'expertise respectifs.
- Partager la compréhension de la filière sur la complémentarité des acteurs selon le schéma actuel.
- Échanger sur les priorités de recherche, les moyens à mettre en œuvre ou les changements structurels à envisager dans l'optique d'une meilleure coordination des activités de R&D.
- Construire des canaux d'échanges durables entre les intervenants impliqués en R&D.

efforts et la réponse volontaire de l'ensemble des acteurs de la recherche, du développement et du transfert, réunis dans le cadre du forum avec un même objectif d'effort concerté.

Pour alimenter les discussions, la journée s'est amorcée par la présentation d'un portrait des intervenants et des institutions actives en R&D. Par la suite,

Le forum s'inscrit dans la foulée du Plan stratégique 2015 - 2020 de la filière porcine du Québec (représentants de l'AQINAC, des abattoirs, de La Coop fédérée, des Éleveurs accompagnés des dirigeants du MAPAQ et de La Financière), qui compte trois axes :

1. Renforcer le sentiment de fierté identitaire pour le porc du Québec.
2. Cohabiter en protégeant nos ressources et la santé de nos animaux.
3. Innover et relever les défis technologiques.

Le forum fait partie des actions prévues dans le cadre du troisième axe.

la présentation interactive du « bulletin de santé » de la R & D au Québec a relevé les principaux constats de la vaste consultation menée par le Groupe AGÉCO, qui a mis en lumière des enjeux de gouvernance, de financement et d'établissement de priorités. Des conférenciers des secteurs forestier et minier, ainsi qu'un panel de discussion, auront permis d'approfondir les enjeux soulevés par le diagnostic. Un fort consensus émergeait quant à la nécessité d'établir, à partir des structures existantes, un lieu de rassemblement d'expertise de tous les maillons de la filière porcine. L'essentiel de l'information partagée est accessible au www.filiereporcsquebec.ca/rd.

Au terme du forum, les participants ont adopté une déclaration (voir encadré) attestant de l'importance qu'accorde la filière au secteur de la recherche, du développement et le transfert pour appuyer la croissance et le leadership de l'industrie porcine.

« Le forum et la déclaration ne sont pas une fin en soi, a indiqué David Duval. Au contraire. Je nous suggère de les voir comme un lancement, un lieu de mise en commun d'idées visant à proposer et favoriser des changements nécessaires pour maximiser la portée de nos efforts de R&D dans l'avenir. » ■

Déclaration pour des activités de recherche, de développement et de transfert performantes en production porcine au Québec

Exposée aux réalités des marchés internationaux, la production porcine québécoise évolue dans un environnement d'affaires hautement compétitif, ne lui laissant autre alternative que l'excellence.

Nous, acteurs de la filière porcine québécoise, réunis à Lévis, ce 27 septembre 2017, dans le cadre du Forum recherche, développement et transfert de l'industrie porcine, concluons que les exigences et les pressions des marchés, sans cesse croissantes, requièrent une coordination plus efficiente des activités de recherche, développement et transfert au sein de notre secteur.

Dans la foulée du Plan stratégique de la filière porcine québécoise, nous convenons aujourd'hui d'une stratégie moderne, adaptée aux réalités et des défis actuels et de demain.

Nous, acteurs de la filière porcine du Québec, nous engageons à :

- ➔ Orienter les ressources vers les priorités de recherche évolutives de la filière.
- ➔ Renforcer les activités de transfert pour que les résultats de recherche mènent à l'amélioration concrète des performances à chacun des maillons de la filière.
- ➔ Élaborer, à partir des structures existantes, une gouvernance simple, rassembleuse et proactive, qui contribuera à :
 - une réponse prompte aux priorités évolutives de l'industrie;
 - une meilleure complémentarité de nos actions, évitant ainsi les doublons;
 - une adéquation des besoins de la filière avec les ressources disponibles.
- ➔ Consolider nos liens avec la communauté des institutions de recherche canadiennes et de centres de recherche à l'étranger.

Nous, acteurs de la filière porcine québécoise, soulevons que des conditions essentielles devront être réunies pour assurer la concrétisation de ces engagements. Parmi celles-ci, il nous faudra compter sur des outils de financement adaptés, novateurs et flexibles. Ces outils contribueront à traduire l'appui des instances publiques et privées à la recherche, au développement et au transfert dans le secteur porcin, tout en témoignant de l'importance que l'industrie accorde à l'innovation.

Nous, acteurs de la filière porcine québécoise, affirmons fièrement que notre démarche concertée et inclusive, culminant au Forum recherche, développement et transfert de l'industrie porcine et à la présente déclaration, aura permis de dégager une vision commune et de jeter les bases de canaux de communication fluides et durables.

Nous, acteurs de la filière porcine québécoise, signataires de la Déclaration pour des activités de recherche, développement et transfert performantes en production porcine au Québec, sommes confiants que la mise en œuvre de nos engagements, s'ils sont appuyés des conditions essentielles à leur atteinte, contribuera à l'essor d'une industrie porcine québécoise lucide, proactive et attrayante pour les générations actuelles et prochaines.

Signée à Lévis, ce 27^e jour de septembre 2017.

Véronique Lieutaud, Chargée de projets, communications et relations publiques
à la Chambre de l'assurance de dommages vlieutaud@chad.qc.ca

Bien assurer sa ferme : une histoire de collaboration

Lorsqu'on exploite une entreprise, quelle qu'elle soit, il est normal et fréquent de prendre des risques. Cependant, il existe certains risques contre lesquels il vaut mieux être bien protégé pour ne pas voir le fruit de son labeur disparaître en un claquement de doigts. Une bonne assurance des entreprises agricoles peut donc procurer une certaine tranquillité d'esprit.

De prime abord, les contrats d'assurance de dommages sont complexes, et chaque mouvement dans vos activités peut avoir un impact sur vos protections. Néanmoins, vous pouvez compter sur les conseils d'un agent ou d'un courtier en assurance de dommages pour vous accompagner (voir encadré « Qui sont les professionnels en assurance de dommages? ») De l'analyse de vos besoins aux conseils personnalisés, en passant par la description et l'explication de votre contrat et les suivis réguliers, il doit prendre les moyens nécessaires pour s'assurer que votre protection répond toujours à vos besoins lors du renouvellement de votre contrat d'assurance. Il est donc important de développer une relation de confiance et de coopération avec votre agent ou votre courtier en assurance de dommages et de le tenir informé de vos intentions pour qu'il puisse vous accompagner adéquatement.

Obtenir un portrait global

L'assurance pour une entreprise agricole comprend habituellement plusieurs protections : les biens (équipements, produits de la ferme) qu'elle possède ou utilise, la perte d'exploitation (perte de revenus), ainsi que les dommages qu'elle peut causer aux tiers (la responsabilité civile) par vous, vos bâtiments, vos équipements, vos produits de ferme ou par vos employés. Or, chaque ferme est différente. Ainsi, son âge, ses dimensions, sa localisation, la distance qui la sépare des services de prévention contre les incendies et l'état des lieux sont à considérer. Il y a aussi l'expérience et l'ancienneté du propriétaire, le chiffre d'affaires de l'exploitation et son équipement ainsi que l'historique de réclamation qui sont autant d'éléments qui peuvent varier d'une ferme à l'autre. Pour être en mesure de vous offrir les protections les plus adéquates selon la nature de votre entreprise et de ses activités ainsi que de vos besoins, l'agent ou le courtier en assurance de dommages devra obtenir un portrait complet de votre ferme. Il sera donc amené à vous poser de nombreuses questions auxquelles vous devrez répondre honnêtement et le plus précisément possible. Pour vous préparer au mieux à cette conversation avec votre agent ou votre courtier et rassembler les documents et les informations pertinentes, voici quelques pistes à suivre :

➔ QUELQUES QUESTIONS IMPORTANTES

Au-delà des protections plus évidentes, comme des protections contre la perte des animaux et les dommages indirects qui pourraient en découler, notamment la perte de revenus, il y a de nombreux aspects de vos activités qu'il faut penser à assurer.

Par exemple, vous utilisez probablement de l'équipement ou du matériel informatique (y compris des logiciels) pour pouvoir réaliser vos activités? Mentionnez-le au courtier ou à l'agent avec qui vous faites affaire pour qu'il ajoute une protection contre le bris d'équipement et pour ajuster le montant de votre couverture pour prendre en compte leurs coûts. Prenez le temps de discuter avec lui de ce que vous comptez faire si cet équipement brise : faudra-t-il le réparer ou le remplacer? Pourrez-vous poursuivre vos activités pendant ce temps? De quelle durée parle-t-on? Une couverture contre la perte de revenus d'exploitation pourrait alors être envisagée.

Des véhicules?

Concernant les véhicules sur votre ferme, votre agent ou votre courtier en assurance de dommages voudra en connaître le type (parle-t-on d'automobile ou de camion?), l'usage (transport du bétail, livraison de marchandises, etc.), l'état et l'entretien, l'entreposage, qui les conduit? En fonction de ces éléments, il pourra vous conseiller des protections d'assurance adéquates en assurance automobile des entreprises, notamment.

Des employés?

La présence d'employés, temporaires ou réguliers, est très courante sur les fermes porcines. Votre agent ou votre courtier en assurance de dommages doit en être informé, car certaines protections pourraient également être nécessaires. Il en va de même si vous prévoyez sous-traiter ou réaliser certaines activités chez un tiers.



➔ VISITE DES LIEUX

Pour obtenir un portrait un peu plus complet de votre ferme et proposer des protections adaptées à la réalité de vos activités, il est recommandé que votre professionnel en assurance de dommages effectue régulièrement une visite de votre ferme. Lors du renouvellement de votre contrat d'assurance, la visite sera par ailleurs particulièrement utile pour revoir vos besoins et ajuster vos protections.

La visite des lieux permettra à l'agent ou au courtier en assurance, notamment, de faire l'état des lieux et de prendre connaissance de l'aménagement du site concernant la prévention des incendies (extincteurs et gicleurs, par exemple) ou concernant la protection contre les vols (comme une alarme reliée à une centrale). Ces éléments peuvent avoir une influence sur le type de protection requise. Parfois, l'agent ou le courtier pourra même émettre des conseils sur les mesures préventives que vous pourriez adopter sur votre ferme pour protéger ses activités et ses biens.

La visite des lieux permet également de discuter de l'entretien : avez-vous effectué ou prévoyez-vous des rénovations à vos locaux et bâtiments? Avez-vous ou prévoyez-vous construire une nouvelle bâtisse ou installation? L'agent ou le courtier en assurance de dommages voudra également observer votre environnement pour déterminer les risques qui en découlent. En tant que spécialiste en assurance de dommages, son œil exercé lui permettra sans doute de repérer, au cours de cette visite, des éléments importants à l'égard de vos protections, éléments qui ne représentaient aucun risque à vos yeux.

➔ FAIRE ÉVALUER LES BIENS

Selon les circonstances, vous pourriez faire évaluer vos biens par un professionnel agréé. Ce spécialiste est à même d'évaluer précisément la valeur des biens de votre ferme, ainsi que celle des bâtiments et des coûts de reconstruction. Cette analyse permettra par la suite de choisir les montants de couverture appropriés qui protégeront au mieux l'entreprise en cas de sinistre. Pourquoi une telle analyse est-elle importante? Pour éviter de vous trouver en situation de « sous-assurance » et d'en subir les conséquences (voir encadré en p. 32).

En cas de doute sur le montant inscrit au contrat d'assurance et à la clause de règle proportionnelle, il est important de discuter avec un professionnel certifié en assurance de dommages.

Dans cet ordre d'idées, il n'est pas nécessaire pour autant de se placer en situation de surassurance, c'est-à-dire d'assurer ses biens pour un montant supérieur à leur valeur. Dans un tel cas, sachez que lors d'un sinistre total, l'assureur ne versera que la somme requise pour remplacer les biens détruits ou perdus. Le montant de la prime étant en partie calculé selon le montant de couverture souscrit, être surassuré signifierait donc de payer inutilement des primes plus élevées.

Tout bien considéré, il est donc préférable d'opter pour un montant d'assurance suffisant en consultant un évaluateur professionnel. Une fois son rapport en main, vous pourrez en discuter avec votre agent ou votre courtier en assurance de dommages qui saura vous conseiller une couverture d'assurance correspondant le plus à vos besoins.

Les professionnels en assurance de dommages posent ainsi beaucoup de questions. Cela leur permet de vous faire penser à des éléments auxquels vous n'aviez pas pensé et qui peuvent leur être essentiel pour mieux cerner vos besoins et identifier le produit adapté à vos besoins. N'hésitez donc pas à tenir informé votre agent ou votre courtier de vos activités pour lui permettre de vous accompagner et de vous conseiller adéquatement.

LA SOUS-ASSURANCE (aussi appelé «indemnité proportionnelle» ou «clause de coassurance»)

Être en « sous-assurance », c'est lorsque la valeur assurée est inférieure à la valeur réelle nécessaire pour reconstruire un bâtiment après une perte totale, par exemple. Selon l'article 2493 du *Code civil du Québec*, en cas de perte totale, l'assureur paiera au maximum le montant inscrit au contrat. La sous-assurance a également des conséquences lors d'un sinistre partiel, car ce même article prévoit également un principe de proportionnalité qui s'applique alors. Ainsi, à moins que le contrat ne mentionne autre chose, pour obtenir une indemnité qui couvre le total des dommages lors d'une perte partielle, il faut choisir un montant d'assurance égal à la valeur des biens assurés. Certains contrats d'assurance comportent une clause appelée « de règle » ou « d'indemnité » proportionnelle (ou encore « clause de coassurance »). Cette clause est plus généreuse que l'article du *Code civil du Québec*, car le montant minimum requis dans le contrat est un pourcentage (le plus courant étant 80 %) de la valeur des biens assurés.

Prenons un exemple

Un éleveur souscrit une assurance pour ses biens d'un montant de 1 000 000 \$, bien qu'ils valent en réalité 1 500 000 \$. Or, dans son contrat, il y a une clause de règle proportionnelle qui exige qu'il soit assuré pour au minimum 80 % de la valeur de ses biens.

Valeur des biens assurés	1 500 000 \$
Montant inscrit au contrat	1 000 000 \$
Pourcentage de coassurance	80 %
Montant d'assurance minimum requis pour se conformer à la règle proportionnelle	1 200 000 \$

Le montant d'assurance inscrit au contrat de l'éleveur est donc **insuffisant, puisqu'il aurait dû être de 1 200 000 \$** (1 500 000 \$ x 80 %).

Qu'advierait-il en cas de sinistre?

- En cas de **perte totale**, l'indemnité que pourrait recevoir l'éleveur sera limitée au montant inscrit au contrat, soit 1 000 000 \$.
- En cas de **perte partielle**, causant 600 000 \$ de dommages, l'indemnité sera calculée selon la formule suivante :

Montant d'assurance inscrit au contrat X Montant des dommages

—————
Montant d'assurance minimum requis pour se conformer à la règle proportionnelle

Soit dans l'exemple ici (1 000 000 \$ x 600 000 \$)/1 200 000 \$. L'éleveur recevrait donc une **indemnité de 500 000 \$** et devrait absorber une partie de dommages, et ce, même si le montant des dommages est inférieur au montant d'assurance inscrit au contrat.

Pour mieux comprendre la règle proportionnelle, la Chambre de l'assurance de dommages a créé une fiche informative disponible sur son site :

<http://docs.chad.ca/SiteCollectionDocuments/Outil-regle-proportionnelle-fr.pdf>

Qui sont les professionnels en assurance de dommages?

Les agents et les courtiers en assurance de dommages, ainsi que les experts en sinistre sont des professionnels certifiés par l'Autorité des marchés financiers et encadrés par la Chambre de l'assurance de dommages. Ainsi, pour obtenir le certificat d'exercice qui leur permet de porter leur titre, ils doivent réussir des examens d'admission et, par la suite, suivre une formation de manière continue pour le conserver. De plus, en tant que professionnels en assurance de dommages, ils sont régis par des règles strictes en plus de devoir se conformer à un code de déontologie : une plus-value pour vous.

Pour offrir des produits d'assurance aux fermes porcines ou pour régler un sinistre touchant ce domaine, le professionnel doit détenir, soit un certificat dit « complet » (c'est-à-dire que le titre ne précise pas « particuliers » ou « entreprises »), soit un certificat spécifiant « entreprises ». Vous pouvez vérifier la certification en consultant le registre des entreprises et des individus autorisés à exercer au Québec sur le site de l'Autorité des marchés à lautorite.qc.ca.

En plus de sa certification, vérifiez également l'expérience du professionnel en assurance dans votre industrie. N'hésitez pas à lui poser des questions pour savoir s'il possède les compétences requises ou, à défaut, s'il sera accompagné d'un autre professionnel qui les détient.

LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

La Chambre de l'assurance de dommages est l'organisme d'autoréglementation qui a pour mission la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistre. Elle veille à la formation continue obligatoire et à la déontologie de plus de 15 000 agents et courtiers en assurance de dommages ainsi que d'experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines.



Curtiss Littlejohn
Chef de produits, porcs



Notre travail, veiller à votre succès

Les systèmes d'alimentation électronique (ESF) SowChoice™ de Canarm présentent les caractéristiques les plus avancées sur le marché et procurent un environnement sain pour vos animaux. Fabriqués en acier inoxydable 304, ils sont d'une fiabilité à toute épreuve. Nos systèmes ESF disposent de commandes électroniques étanches et d'une mangeoire rétractable qui permet de nourrir plus d'animaux, plus rapidement. Choisir Canarm, c'est opter pour 80 ans d'expérience dans la production animale. Parlez à notre expert Curtiss Littlejohn. Il vous dira pourquoi les éleveurs de porcs adorent nos systèmes SowChoice™.

Visitez sowchoicesystems.com ou appelez (418) 446-5473 pour plus d'information.



Serge Delisle, courtier en assurances de dommage chez BFL Canada sdelisle@bflcanada.ca

Serge Delisle, technicien agricole de formation, a été éleveur de porcs pendant 20 ans dans la région de la Beauce avant d'obtenir une formation pour agir à titre de courtier d'assurances. M. Delisle est maintenant courtier en assurances de dommages chez BFL Canada, un cabinet de courtage.

Gérer le coût de son assurance

Les Éleveurs ont fait appel à M. Delisle pour qu'il rédige un article sur son expertise à l'égard des principaux éléments qui, selon lui, permettent de favoriser l'obtention d'un coût d'assurance le plus compétitif possible. *Porc Québec* vous présente ci-dessous les recommandations de M. Delisle.



Prenons un exemple : en augmentant la franchise de 1 000 \$ à 5 000 \$, j'économise 1 000 \$ en primes par année. Si, dans les 10 dernières années, je n'ai pas réclamé, cela devient payant d'augmenter la franchise, tout en privilégiant la prévention, afin de réduire la possibilité de sinistre.

Visite du représentant en assurance de dommages

Personnellement, je préconise une mise à jour annuelle de vos couvertures, c'est la meilleure façon de ne rien oublier pour que votre entreprise soit couverte adéquatement. La valeur des fermes sans cesse grandissante et l'impact de l'assurance sur l'entreprise valent la peine de prendre 1 heure par année pour mettre à jour vos couvertures.

L'évaluation des coûts de reconstruction

L'assuré a la responsabilité de l'évaluation des coûts de reconstruction de ses bâtiments et de la valeur de remplacement de ses machineries, ce n'est pas celle du courtier ou de l'agent. Ces derniers conseillent leurs clients, mais c'est au client de décider du montant d'assurance de ses biens. L'évaluateur agréé est le professionnel le mieux placé pour évaluer vos biens. Il analysera la valeur de vos bâtiments et évaluera de façon précise le coût de reconstruction de ces derniers. Pour peu de frais, il actualisera les valeurs aux 3 à 5 ans. Le travail d'évaluation devient encore plus pertinent cette année, car le marché des matériaux de construction est en pleine ébullition. Le prix a beaucoup augmenté, plus vite que le coût de la vie. Il y a fort à parier que votre montant d'assurance sur vos bâtiments soit sous-évalué.

Négocier lors de son renouvellement

Au moment de renouveler sa police d'assurance, il est important d'obtenir différentes soumissions et de comparer les produits offerts. Dans le monde de l'assurance de dommages, deux professionnels offrent le service de soumission : l'agent, qui offrira les produits de la compagnie pour laquelle il travaille, et le courtier. Si votre souhait est d'avoir plusieurs soumissions, le courtier peut vous aider à analyser les produits des compagnies d'assurances avec lesquelles son cabinet a une entente comme distributeur. Que le producteur choisisse de faire affaire avec un courtier ou un agent, il devrait lire attentivement sa police et poser des questions afin de bien comprendre la couverture d'assurance offerte.

La franchise = gestion du risque

Votre prime est modulée en fonction de la franchise (parfois aussi appelée déductible). La franchise requise est une décision stratégique pour la gestion du risque de votre entreprise. Si votre entreprise est précaire ou en démarrage, il serait plus prudent d'opter pour des franchises plus basses. Il est judicieux de se questionner sur l'impact d'un sinistre sur votre entreprise. Est-ce plus rentable pour mon entreprise d'assurer mon bâtiment à 800 000 \$, si la valeur de reconstruction est de 1 000 000 \$ avec une franchise peu élevée, et ce, dans le but d'économiser sur la prime? Mon entreprise a-t-elle le moyen de perdre 200 000 \$ dans le cas d'une perte totale?

Participer à un achat de groupe ou à un programme d'assurance

Définissons un achat de groupe : c'est la mise en commun d'un besoin, d'un produit. C'est reconnu, généralement, plus vous achetez un produit en grande quantité plus le prix sera avantageux. En matière d'assurance, un achat de groupe, c'est la mise en commun d'actifs pour se négocier des assurances. Souvent, ce sont les associations qui demandent à des courtiers de présenter une soumission pour leurs membres. À l'occasion, ce sont les courtiers spécialisés dans un champ de compétence qui vont structurer un programme d'assurance pour un domaine particulier et vont le commercialiser de façon exclusive. Le courtier ayant un tel programme d'achat vise à négocier, pour ce groupe, les meilleures protections au meilleur prix possible.

L'achat de groupe est utilisé par plusieurs producteurs de porcs pour l'achat d'intrants, tels que la moulée ou du matériel pour la génétique, mais l'application de ce principe pour l'achat d'assurances semble

CONSEILS À RETENIR

L'assurance est souvent vue comme une dépense non rentable, une obligation de votre créancier. Par contre, lors d'un sinistre, elle prend toute son importance. Voici quelques conseils à retenir :

- ➔ Soyez ouvert à de nouvelles possibilités qui s'offrent à vous.
- ➔ Entourez-vous de personnes compétentes pour vous conseiller.
- ➔ Prenez du temps annuellement pour bien évaluer vos besoins en assurance.
- ➔ Faites de la gestion du risque (prévention) une priorité, elle aura un impact direct sur votre prime d'assurance.

plus méconnue. Il y a 6 ans, devant le peu d'achat de groupe disponible en agriculture dans le domaine de l'assurance, j'ai décidé d'en mettre un sur pied.

Les grands principes de fonctionnement de ce groupe sont les suivants :

- ➔ Le groupe détient une police maîtresse et chaque éleveur a son certificat venant à échéance à la même date.
- ➔ Il s'agit d'un contrat d'un an, et les éleveurs sont libres de quitter à l'échéance s'ils le désirent.

- ➔ Le groupe n'est pas lié à l'assureur, mais au courtier. Ce dernier peut, à tout moment, aller en soumission auprès des compagnies d'assurances.
- ➔ Le courtier a la possibilité d'améliorer le programme en fonction des demandes et des besoins des membres du groupe.
- ➔ La prime varie en fonction des performances du groupe, c'est-à-dire la croissance du nombre de membre du groupe et le taux de sinistre, d'où l'importance de la prévention pour maintenir le coût de l'assurance le plus bas possible. ■

TOUJOURS À L'AVANT-GARDE dans l'alimentation des truies

L'EXPÉRIENCE CLIENT GESTAL

« La rénovation de notre ferme avec les Gestal 3G fut vraiment simple. Nous avons installé les appareils nous-mêmes : suspension, activation et connexion à l'ordinateur.



Corby King, Mansion Farm
Allen Oklahoma
Ferme de 3 000 truies

Avec Gestal, notre vie est devenue plus simple!

Plus besoin d'entraîner les truies pour la gestation libre comme nous avions l'habitude de le faire avec un DAC conventionnel. En plus d'être pratique, nous épargnons de la main-d'œuvre!

Gestal est le rêve de tous les responsables d'entretien!

La cage est robuste. C'est tellement simple, il n'y a pas grand-chose qui peut aller mal! Et les appareils sont sans fil, ce qui signifie que même si votre ordinateur tombe en panne, vos animaux sont nourris.

De mon point de vue, ayant travaillé avec des DAC conventionnels pendant des années, j'aurais aimé avoir des Gestal quand j'ai ouvert cette ferme! »



gestal
3G

GESTATION LIBRE



gestal
QUATRO

LACTATION

DOSSIER ASSURANCES

France Brochu, analyste de risques en assurance agricole chez Promutuel Assurance, france.brochu@promutuel.ca

Guylaine Germain, spécialiste agricole chez Intact Assurance, guylaine.germain@intact.net

Valérie Maillette, économiste aux Éleveurs de porcs du Québec, vmaillette@leseleveursdeporcs.quebec

L'information fournie dans cet article est présentée à titre indicatif seulement. Il demeure la responsabilité de l'éleveur d'obtenir, auprès de personnes qualifiées, les informations relatives au domaine de l'assurance en lien avec sa situation.

Mieux comprendre l'assurance agricole

Le monde de l'assurance est complexe, et il peut parfois être difficile de s'y retrouver. Le comité de mise en marché des naisseurs des Éleveurs de porcs du Québec a travaillé à élaborer une liste d'éléments importants, parfois mal compris, méconnus ou pour lesquels des interrogations sont régulièrement soulevées. Des experts de deux compagnies d'assurances, soit Mme Guylaine Germain, spécialiste agricole chez Intact Assurance et Mme France Brochu, analyste de risques en assurance agricole chez Promutuel Assurance, ont accepté de collaborer à la production de cet article.

Quels sont les principaux types d'assurances?

Le but de l'assurance est de permettre aux personnes ou aux entreprises qui sont victimes d'un sinistre ou d'un accident de subir le minimum de pertes possible. Pour bien remplir son rôle, l'assurance d'une exploitation agricole doit couvrir différents éléments, par exemple :

- ➔ les bâtiments et le contenu;
- ➔ les animaux;
- ➔ le matériel agricole (machinerie utilisée, telle que tracteur, remorque, etc.);
- ➔ la perte d'exploitation (à la suite d'un sinistre qui perturbe l'activité agricole et engendre des conséquences financières menaçant l'exploitation agricole);
- ➔ la responsabilité civile.

Assurance visant les bâtiments et le contenu (assurance biens)

Au chapitre de l'assurance visant les biens, nos experts mentionnent qu'il existe différents types de polices soit économique, standard et tous risques. Le coût de la

police sera directement lié à l'éventail des risques couverts. L'éleveur devrait discuter avec son agent ou son courtier afin de s'assurer que tous les risques encourus par son entreprise sont couverts (voir tableau à la page suivante).

Assurance responsabilité civile agricole

La responsabilité civile, liée à l'exploitation de l'entreprise agricole, doit faire partie des risques pour lesquels l'éleveur est assuré. Les activités de l'entreprise doivent être mentionnées au courtier ou agent afin d'inclure, dans la police d'assurance responsabilité civile, les clauses nécessaires permettant d'être adéquatement couvert en cas de dommages causés accidentellement.

Voici des exemples de clauses pouvant faire partie de la responsabilité civile :

- ➔ Travaux à forfait (neige ou autres)
- ➔ Dommages au bâtiment loué (responsabilité locative)
- ➔ Dommages à l'environnement
- ➔ Gardes d'animaux en pension

➔ Indemnisation volontaire des employés

Les protections en responsabilité civile s'accompagnent de limitations et d'exclusions. L'éleveur devrait lire attentivement sa police d'assurance et s'informer auprès de son agent ou courtier.

Selon M^{me} Brochu, de Promutuel Assurance, « il est notamment important que l'éleveur soit couvert, par son assurance responsabilité civile, pour d'éventuels dommages causés de façon accidentelle à l'environnement. L'épandage du lisier présente davantage de risques, particulièrement pour les producteurs porcins considérés sans sol. » En effet, le producteur agricole doit disposer de la protection nécessaire contre des recours en responsabilité civile qui pourraient survenir à la suite d'un bris de machinerie ou d'un accident avec l'équipement d'épandage qui se produiraient chez un tiers.

M^{me} Germain, d'Intact Assurance, confirme que la section responsabilité civile revêt divers aspects. « En plus de la responsabilité civile couvrant les activités usuelles, il y a les activités autres, par exemple, les activités commerciales sur les lieux, kiosque ou séchage de grains pour des tiers, ou encore des activités agricoles à forfait hors des lieux, notamment le battage, le hersage, mais aussi le déneigement d'entrées privées ou publiques. »

D'après M^{me} Brochu, « il est important de bien identifier les besoins de l'entreprise en terme de responsabilité civile afin d'adapter la couverture. Une couverture minimum de 2 000 000 \$ est recommandée. »



QUE DEVRAIT-ON ASSURER SPÉCIFIQUEMENT ET GLOBALEMENT (FORMULE ÉTENDUE)?

Les animaux

« Les animaux doivent être assurés pour la valeur que le producteur aurait obtenue s'ils avaient été vendus. Si l'animal est d'une grande valeur, on doit l'assurer de façon spécifique, mais c'est très rare dans la production porcine. Généralement, les animaux sont couverts globalement (formule étendue). La règle proportionnelle de 80 % s'applique toujours », explique M^{me} Brochu. » *(Pour plus de détails concernant la règle proportionnelle, voir la section « La sous-assurance » dans l'article s'intitulant « Bien assurer sa ferme : une histoire de collaboration »).*

M^{me} Germain précise : « La formule globale est la plus répandue des formules pour les animaux et aussi la plus pratique. En effet, le producteur porcin ne peut être en communication avec son courtier d'assurance chaque fois qu'il y a des changements d'animaux dans son inventaire. La limite doit être fixée pour faire en sorte que le producteur ne soit pas pénalisé à la suite d'un sinistre. »

Le matériel agricole : les tracteurs et autres véhicules motorisés

Pour M^{me} Brochu, de Promutuel Assurance, « les tracteurs et les véhicules motorisés avec une valeur à neuf (généralement moins de 5 ans) doivent être assurés de façon spécifique dans la police d'assurance. Par contre, pour les tracteurs et véhicules motorisés de plus de 5 ans et les véhicules non motorisés, il est préférable d'avoir une couverture de type globale afin de mieux se protéger contre les fluctuations du marché. M^{me} Brochu rappelle que la règle proportionnelle de 80 % (voir encadré sur la sous-assurance, p. 32) s'applique toujours et que la liste des équipements et l'inventaire des animaux doivent être revus à chaque renouvellement d'assurance pour faire une mise à jour des montants d'assurance. »

« La machinerie agricole est souvent en globale, souligne pour sa part M^{me} Germain, mais cela demeure au choix de l'assuré. La valeur à neuf s'applique pour une durée de 5 ans pour la machinerie achetée neuve. De plus, pour les outils agricoles, il n'y a pas de durée pour la valeur à neuf, car elle s'applique en tout temps. On suggère alors deux formules globales : une garantie globale machinerie et une garantie globale outils. Le règlement de sinistre est plus rapide et l'inventaire est plus précis pour le producteur agricole. »

Risques couverts par différents types de polices pour l'assurance des biens

Économique ¹	Standard	Tous risques
Ce type de police couvre uniquement : <ul style="list-style-type: none"> • Incendie • Foudre • Explosion 	Incendie Foudre Explosion Tempête de vent ou de grêle Vandalisme Vol Ce type de police peut aussi couvrir des risques spécifiques. Ces derniers doivent être mentionnés dans la police.	Ce type de police couvre la plupart des risques possibles, sauf les risques exclus qui seraient mentionnés dans la police. Il faut cependant savoir que la prime d'assurance est souvent plus onéreuse que celle d'une police d'assurance standard.

¹ Ce type de police est restrictif et pourrait être, chez certaines compagnies d'assurances, non disponible ou disponible à la demande dans des cas spéciaux.



QUELLES SONT LES DEUX PRINCIPALES OPTIONS POUR ASSURER LES PERTES DE REVENUS?

La perte d'exploitation

La perte d'exploitation est une indemnité forfaitaire qui correspond à un pourcentage (en générale entre 5 % et 15 %) des pertes totales survenues aux bâtiments, animaux, produits de ferme et équipements fixes. Lors d'un sinistre, l'éleveur qui possède cette protection reçoit un montant en fonction de sa perte totale et du pourcentage de couverture. La perte d'exploitation présente l'avantage d'être très simple d'application, mais apporte le désavantage de n'avoir aucun lien avec les obligations financières et les pertes réelles de revenus de l'entreprise, ce qui peut présenter un risque financier important.

Prenons un exemple : une entreprise détient une police d'assurance comportant une couverture avec un montant forfaitaire pour la perte d'exploitation à la hauteur de 10 %. Cette entreprise recevrait, pour une perte de 2 000 000 \$ au bâtiment et animaux à la suite d'un sinistre, une indemnité de 200 000 \$. Cette indemnité vise donc à couvrir les pertes de revenus qui surviendront pendant toute la période de reconstruction jusqu'à la reprise complète des activités.

La perte de bénéfice

La perte de bénéfice offre, quant à elle, une couverture qui vise directement le bénéfice de l'entreprise pour une période donnée. La méthode de calcul du bénéfice de même que la durée de la couverture seront précisés dans la police d'assurance en fonction des données financières de l'entreprise. En général, la couverture pour perte de bénéfice ne se retrouve pas systématiquement dans la police d'assurance.

« Sur le plan de la perte de bénéfice, mentionne Mme Germain, il est vrai que l'assuré doit en faire la preuve, mais souvent, les exercices comptables que les producteurs possèdent sont complets et précis, facilitant ainsi le règlement. »

« Pour ce genre d'exploitation agricole, l'assurance prolongée des pertes de bénéfice brut apparaît être la solution la mieux adaptée, explique M^{me} Brochu, de Promutuel Assurance. Ce type de couverture peut prévoir des périodes d'indemnisation à long terme afin de tenir compte des délais de reconstruction ainsi que du temps nécessaire pour la reprise complète des activités. »



D'AUTRES ÉLÉMENTS À SURVEILLER DANS SA POLICE D'ASSURANCE

M^{me} Brochu, de Promutuel Assurance, suggère de surveiller les éléments suivants :

→ Le bris des équipements

Cette assurance couvre certains risques qui sont généralement exclus des polices d'assurance de base en agriculture. Il est important d'avoir l'avenant qui couvre la perte indirecte occasionnée par l'inefficacité ou l'interruption du fonctionnement des appareils, équipements ou systèmes à la suite d'un accident garanti par le bris de machine.

→ Frais de préparation d'une demande d'indemnité

Cette clause vise à aider l'assuré lors du règlement de sinistre lorsque celui-ci doit fournir des documents provenant de professionnels.

→ Règlement à valeur à neuf avec permission de reconstruire sur d'autres lieux

On précisera que l'assuré pourra remplacer les biens sur les mêmes lieux ou sur des lieux situés dans la même région administrative que ces derniers. Cela pourrait être dû à l'exigence du respect d'une disposition légale empêchant la reconstruction sur les mêmes lieux. La règle proportionnelle à 80 % (voir encadré sur la sous-assurance, p. 32) est maintenue.

Quant à M^{me} Germain, d'Intact Assurance, elle mentionne de porter une attention à :

→ La garantie « Frais supplémentaires »

Une couverture pour «Frais supplémentaires» peut avoir de nombreux usages. Par exemple, ce type de garantie peut être utile pour faire face à des déboursés supplémentaires résultant de la location de machinerie à la suite d'un sinistre ayant endommagé cette dernière.

La couverture « valeur à neuf »

Quand il est notamment question de bâtiment, la couverture valeur à neuf peut faire partie intégrante de certaines polices d'assurance ou être exclue. L'éleveur devrait lire attentivement sa police et questionner son courtier ou agent afin de s'assurer qu'il détient une couverture adéquate en fonction de ses besoins.

L'assurance juridique

Il est intéressant de savoir que l'assurance juridique est souvent incluse ou disponible à très peu de frais dans les polices d'assurance détenues par les exploitants agricoles. L'assurance juridique permet de couvrir les frais juridiques visant à trouver une solution à l'amiable ou judiciaire à certains litiges. Nos experts de



« La reconstruction doit se faire dans des délais raisonnables, indique Mme Brochu, et ce délai est souvent établi en fonction du moment du sinistre. Par exemple, si l'incendie survient en septembre, il sera plus long de reconstruire en hiver c'est pourquoi il est davantage question de diligence et non pas de temps. »

Promutuel Assurance et d'Intact Assurance abondent dans le même sens à savoir que dans certaines situations, il est rassurant pour l'assuré de pouvoir consulter un avocat sans avoir à payer les frais d'honoraires ou juridiques et peut-être même, d'être défendu en justice sans avoir à effectuer de déboursés.

Les délais de reconstruction

« La reconstruction doit se faire dans des délais raisonnables, indique M^{me} Brochu, et ce délai est souvent établi en fonction du moment du sinistre. Par exemple, si l'incendie survient en septembre, il sera plus long de reconstruire en hiver c'est pourquoi il est davantage question de diligence et non pas de temps. »

« En cas de sinistre, rappelle M^{me} Germain, le facteur humain doit toujours être pris en considération. Il sera ensuite question de reconstruction, de dimensions et même d'endroit. La saison où le sinistre est survenu est aussi un facteur important. À la suite d'un sinistre, des ententes peuvent être prises pour une reconstruction, et chaque cas est unique.»

Les frais de déblai

« Les frais de déblai sont une partie importante d'un sinistre, mentionne M^{me} Brochu, et la police d'assurance devrait les couvrir. En effet, lors d'un sinistre nécessitant des opérations de déblaiement, les normes environnementales exigent que les débris soient transportés dans un centre d'enfouissement de déchets reconnu par le ministre de l'Environnement, et la facture de cette opération peut souvent atteindre plus de 10 % de la valeur à neuf du bien sinistré. »

Équipements d'élevages

Goddro.ca

Pour votre bâtiment clé en main, ou pour l'amélioration de votre production, faites confiance au savoir-faire de notre équipe!

La référence pour répondre à tous vos besoins !

- * Trémies
- * Bols à eau
- * Planchers
- * Plomberie
- * Ventilation / Contrôle à distance
- * Divisions de PVC
- * Soigneurs à pastilles
- * Cages de mise bas-gestation
- * Système de gratte
- * Balance trieuse
- * et autres équipements

1-866-378-1349

SERVICE DE PIÈCES * SUIVI DE PROJET

186137

GENIUS
Fisch GE-430i
PANELTIM



QUELQUES ÉLÉMENTS POUR LES PRODUCTEURS À FORFAIT

Doit-on assurer les animaux?

« Les animaux doivent être couverts, soit en dommage direct ou en responsabilité légale pour animaux confiés selon le contrat entre le producteur et l'intégrateur, indique M^{me} Brochu. Certains éleveurs à forfait ne sont pas dans l'obligation, selon leur entente contractuelle avec le fournisseur des animaux, d'assurer les animaux qui leur sont confiés. Cette entente devrait d'ailleurs libérer l'éleveur à forfait d'une poursuite éventuelle. Une renonciation à la subrogation de la part de l'assureur couvrant les animaux devrait y figurer.

Cependant, même si l'intégrateur s'engage à assurer les animaux et que l'assureur renonce au droit de subrogation, il est toujours préférable d'assurer la Responsabilité légale pour animaux confiés. Il est capital d'obtenir, et surtout de lire intégralement le contrat intervenu pour l'élevage des porcs. En effet, il y a des contrats qui, quoiqu'ils affirment que l'intégrateur est le propriétaire des animaux, ne discutent pas du tout d'assurances à part le fait de mentionner que le producteur à forfait devra couvrir sa responsabilité civile, toujours selon M^{me} Brochu. »

L'éleveur à forfait devrait fournir, à son courtier ou agent, une copie du contrat d'élevage des porcs intervenu avec son intégrateur afin de permettre, à son assureur, de prendre connaissance des conditions qui pourraient avoir un impact sur la couverture d'assurance nécessaire.

Qu'en est-il de la perte de revenu?

Il est possible, pour un éleveur à forfait, d'obtenir une assurance contre la perte de revenu ou la perte d'exploitation. L'éleveur intéressé devrait en discuter avec son courtier ou son agent d'assurance.



« La perte de revenu peut être couverte pour un éleveur à forfait qui veut assurer ses revenus (son salaire) malgré le fait que les animaux ne sont pas assurés sur sa police d'assurance », explique Mme Brochu.

«La perte de revenu peut être couverte pour un éleveur à forfait qui veut assurer ses revenus (son salaire) malgré le fait que les animaux ne sont pas assurés sur sa police d'assurance (et ainsi, ne pourraient être couverts pour les pertes de revenus). Pour être en mesure de déterminer la rémunération de l'éleveur à forfait, la lecture du contrat (contrat d'intéressement) ou de l'entente intervenue entre le fournisseur et l'éleveur est nécessaire, explique M^{me} Brochu. Cette étape est d'autant plus importante pour l'expert en sinistre qui devra procéder à une indemnisation. »

Du côté de M^{me} Germain, elle mentionne qu'il est possible, pour un éleveur à forfait, d'obtenir une couverture pour les pertes d'exploitation.

Qu'advient-il en cas de perte d'animaux causée par la négligence du forfaitaire?

Selon M^{me} Brochu, de Promutuel Assurance, « la perte d'animaux à cause de la négligence du forfaitaire est couverte par la responsabilité civile (légale) des animaux confiés. » M^{me} Germain d'ajouter : « Au départ, le client, c'est le producteur porcin. La couverture en responsabilité civile d'éleveur à forfait viendra défendre le client si sa responsabilité est mise en cause. Comme pour tout formulaire, il existe des extensions et des limitations de garanties. » ■

Détection de problèmes par l'observation

AGRIcarrières et les Éleveurs de porcs du Québec ont mis sur pied une formation pour apprendre la détection de problèmes par l'observation dans le but d'améliorer la productivité et la rentabilité d'une entreprise porcine.

« J'étais justement à la recherche d'une formation sur le sujet avant mon inscription. Ayant augmenté notre entreprise de 4 000 porcelets à 11 000 porcelets au total en quelques mois, cette formation était très appropriée pour moi : évaluer les forces de chaque employé de ferme, tout en améliorant leurs lacunes, selon l'ordre de priorité. Cette formation était en plein dans la cible de mes besoins. La formatrice, Manon, avait également de l'expérience dans le domaine et savait de quoi elle parlait. J'ai beaucoup appris en quelques heures. »

– Sara Bibeau

Propriétaire, Gérante des Fermes Dosa et Les Fermes les 3 petits Caron



Inscrivez-vous dès maintenant! uplus.upa.qc.ca



Détection de problèmes par l'observation en production porcine

Clientèle

Gestionnaires, superviseurs, gérants, chefs d'équipe et ouvriers d'entreprises porcines

Objectif

Apprendre la détection de problèmes par l'OBSERVATION dans le but d'améliorer la productivité et la rentabilité d'une entreprise porcine.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- ➔ Identifier les situations potentiellement problématiques, le comportement anormal du troupeau et les pannes potentielles des équipements;
- ➔ Intervenir rapidement et de manière ciblée;
- ➔ Documenter de manière appropriée les observations et interventions éventuelles.

Durée : 6 heures

Formation en classe

➔ **Saint-Hyacinthe**

27 octobre 2017

➔ **Lévis**

3 novembre 2017

Formatrice : Manon Jolin, Gestion Enviro Plus Estrie Inc.

Coût : 150 \$

➔ Pour inscription : uplus.upa.qc.ca

« En production porcine, la capacité de bien percevoir et interpréter les stimulus de l'environnement est essentielle. Il est important de pouvoir détecter des indices permettant d'agir de façon préventive face à des problématiques potentielles. »



Avec l'aide financière de :



EXPO
CONGRÈS
DU PORC DU QUÉBEC

AQINAC
Association québécoise des industries
de nutrition animale et céréalière

Les Éleveurs
de porcs du Québec

présentent l'événement :

4^e
édition

LE
PORC
SHOW

CONFÉRENCES • EXPO • FESTIVITÉS

27-28
nov
2017

Centre des congrès
de Québec

Assister au Porc Show,
une **journée enrichissante et rentable!**

**À ne pas
manquer!**

+de 1 000 participants l'an passé

+de 60 exposants

Traduction simultanée des conférences

leporcshow.com



« Au Porc Show, j'ai fait de nouvelles rencontres qui m'ont permis de sauver 3 \$ par tête au niveau de ma production. »

— Jimmy Martin, Ferme Jacmi inc.

« En tant que productrice sous intégration, assister au Porc Show me permet de rencontrer d'autres éleveurs, de me mettre au courant de ce qui se passe sur les marchés et de me comparer, en plus d'accéder à de nouvelles innovations technologiques pour augmenter mes performances. »

— Nathalie Roy, Les Élevages Brigiportcs

Le Porc Show en route pour sa 4^e édition

27 ET 28 NOVEMBRE 2017



Paul Beauchamp, président du comité directeur

Chers partenaires du secteur,

Un programme de conférences centré sur les enjeux du secteur

Le Porc Show vous offre encore cette année, des conférences bilingues, portant sur des sujets actuels et présentées par des conférenciers émérites provenant de partout. Notons la présence de M. Raymond Bachand, négociateur en chef pour le gouvernement du Québec dans le dossier de la renégociation de l'ALENA, ainsi que celle de M. Yu Ping, gestionnaire d'une production chinoise de grande taille, qui nous permettra de faire une immersion dans la réalité de la production porcine chinoise. En après-midi, les participants seront invités à assister à l'un ou l'autre de nos ateliers spécialisés portant sur des sujets directement connectés à leur réalité. Pour clore les conférences et pour se préparer à la soirée de festivités, M. Sylvain Boudreau présentera sa conférence « Va te faire voir! », dont le point central est l'importance du réseautage. Finalement, pour terminer la journée conférences, le Cocktail Signature se tiendra dans la zone kiosques. Profitez-en pour discuter avec nos nombreux exposants!

Le Porc Show, une filière à l'écoute du monde

Sur l'heure du dîner, vous aurez la chance de participer au plus grand dîner spaghetti organisé au profit de La Tablée des Chefs. Bien entendu, un spaghetti d'inspiration porc sera à l'honneur! L'organisation du Porc Show remettra un montant de 10 \$ par personne présente à ce dîner à La Tablée des Chefs, dont l'objectif est de développer l'éducation culinaire des jeunes dans plus de 200 écoles secondaires. Pour l'occasion, Ricardo, chef et porte-parole officiel pour l'organisme, sera des nôtres. Le dîner sera également l'occasion de reconnaître l'apport de différents acteurs au succès de notre filière.

Nouveauté dans le cadre de la Soirée d'ouverture

La Soirée d'ouverture Le Porc Show qui se tiendra dans la zone kiosques, le 27 novembre, entre 16 h et 19 h 30 innove cette année. En effet, pour une toute première fois, nous offrons une conférence exclusive dans le cadre de cette activité. M. Yu Ping, qui sera présent lors de la journée conférences, nous présentera également pour l'occasion le « Yu's design », un design de pointe des plus avancés en termes d'ingénierie et d'installation de production porcine. Je vous encourage fortement à venir en apprendre davantage sur ce concept novateur. Il s'agit également d'une occasion privilégiée de rencontrer nos exposants partenaires, et ce, tout à fait gratuitement pour toutes les personnes inscrites à la journée conférences ou à la totalité de l'événement. Nos exposants seront également très heureux de vous rencontrer à différentes occasions au cours de la journée du 28 novembre.

De plus, nous vous encourageons à aller rencontrer nos restaurateurs parte-

naires de La semaine « Le porc du Québec » dans la Vieille Capitale qui vous accueilleront avec plaisir le 27 novembre en soirée. Ceux-ci mettront Le porc du Québec en vedette sur leur menu pendant la semaine accueillant Le Porc Show. La liste des restaurants participants sera disponible sur notre site Web en novembre.

Des festivités pour célébrer l'excellence de notre travail!

Préparez-vous encore une fois à une soirée festive bien diversifiée où Le porc du Québec et ses acteurs seront au centre de l'attention. Vous aurez le privilège d'être les juges de la 2^e édition du Concours de la relève culinaire Le Porc Show qui présentera cette année les 3 duos formés d'étudiants de Formation supérieure en cuisine de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) qui auront remporté la première étape du concours. Ils auront créé pour vous des bouchées originales mettant en vedette trois coupes de porc différentes. Le concours se déroulera sous la présidence de Mme Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q., directrice générale de l'ITHQ et présidente d'honneur des festivités du Porc Show. Vous aurez également la chance de déguster une grande diversité de produits vinicoles, brassicoles et spiritueux tout au long de la soirée.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des activités du Porc Show, consultez les pages suivantes.

Soyez des nôtres à cette 4^e édition du Porc Show! ■

Paul Beauchamp
Président du comité directeur

ÉVÉNEMENT

Marie-Claude Durand, agente aux communications et aux événements | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière marie-claude.durand@aqinac.com

Programme des conférences

Pour en connaître plus sur les conférenciers, visitez notre site web www.leporcshow.com

NOUVEAU

ASSISTEZ À LA CONFÉRENCE PRÉSENTÉE À LA SOIRÉE D'OUVERTURE LE 27 NOVEMBRE DÈS 16 H!

« Yu design » : Des exploitations porcines qui satisfont à la réglementation environnementale et atteignent un niveau de biosécurité élevé

En Chine, la production porcine a connu d'importants changements au cours des dix dernières années. Fort de près de 20 années d'expérience en ingénierie et gestion d'installations de production porcine qui lui ont permis de bien connaître les besoins de l'industrie, Yu Ping a conçu un type d'édifice particulier. Sur le plan de l'environnement (fumier, eau), de la consommation d'énergie et de la biosécurité, ses installations reposent sur un design de pointe des plus avancés. Au cours des dernières années, plus de 60 bâtiments agricoles ont été conçus en Chine selon ce design. Apprenez-en davantage sur ce concept novateur!

Accédez du même coup à la zone kiosques et rencontrez les exposants!



MARDI 28 NOVEMBRE

PLÉNIÈRE MATIN

9 h 15

Perspectives et impacts des accords de commerce internationaux pour le secteur de l'agroalimentaire québécois

Les accords de commerce internationaux influencent l'économie du Québec et ses industries de façon constante. Voyez comment ces accords et les négociations actuelles agissent sur les principaux secteurs économiques du Québec, notamment les secteurs agricole et agroalimentaire, et plus spécifiquement, le vôtre.



Raymond Bachand,
Norton Rose Fulbright/
Négociateur en chef pour le
gouvernement du Québec

10 h 5

La Chine : voyage au coeur du plus grand cheptel porcin mondial

On entend fréquemment parler de la Chine comme étant le plus grand marché de viande porcine au monde, mais qu'en est-il réellement? Yu Ping, producteur chinois d'une entreprise de grande taille, nous offrira un tour guidé de son pays, mais surtout, une immersion dans la réalité de la production porcine chinoise, et présentera son évolution récente et ses défis actuels et futurs.



Yu Ping, ing., EMBA,
Tianzow Breeding Company

11 h

Point de bascule devant : l'alimentation et le numérique

Le numérique révolutionne le système économique du commerce de détail. Le secteur de l'alimentation a toujours été protégé par le lien émotif du client avec sa nourriture. Qu'en sera-t-il dans l'avenir?



Alain Dumas, spécialiste
commerce électronique en
commerce de détail

ATELIER BIEN-ÊTRE ANIMAL

14 h

Transport : enjeux et innovations pour un transfert efficace des porcs

Tout comme les éleveurs et les abattoirs, les transporteurs doivent faire face à des enjeux en termes de rentabilité, de biosécurité, de réglementation BEA et de conception des équipements. Cette conférence abordera ces défis et présentera des innovations faites par les transporteurs dans leurs remorques pour en améliorer l'efficacité et faciliter le respect des exigences.



Marie-Josée Turgeon, agr.,
M. Sc., Olymel S.E.C./L.P.

14 h 50

Projet de gestation avec des truies en groupe? Tout ce qu'il faut savoir!

Les premières fermes ayant fait la transition vers la gestion des truies en groupe ont déjà quelques années de recul. Il est essentiel de se servir de leur expérience pour améliorer et optimiser les futures installations. Les aspects de l'aménagement du bâtiment, des équipements et de la conduite d'élevage seront abordés.



Sébastien Turcotte, agr.,
Centre de développement
du porc du Québec inc.

ATELIER RÉGIE ET SANTÉ

14 h

Viabilité des porcelets

L'industrie porcine mise constamment sur l'augmentation de la taille des portées, ce qui entraîne souvent une hausse du nombre de porcelets morts à la naissance ou avant le sevrage. Le fait d'assurer la viabilité favorise l'efficacité des élevages de truies et le bien-être des animaux. Il est possible d'accroître la viabilité des porcelets au moyen d'une variété de solutions de gestion et de l'application des plus récentes connaissances sur la nutrition des truies et porcelets.



Mohsen Pourabedin, Ph. D.,
Cargill

14 h 50

Réduction des antibiotiques, quand les alternatives deviennent la norme... Quels sont nos choix?

L'augmentation de la résistance des bactéries aux antibiotiques est une préoccupation mondiale qui pousse à repenser l'usage des antibiotiques dans l'alimentation des porcs. Les solutions de rechange d'hier vont devenir la norme de demain. Quels sont nos choix et comment répondre à ce défi?



Ludovic Lahaye, Ph. D., Jefo

ATELIER MISE EN MARCHÉ

14 h

Vers un monde sans viande?

La conférence présentera un survol de la consommation de viande au pays, en plus d'offrir un portrait des dernières tendances, telles que la croissance de protéines non-animales. Nous nous intéresserons également à différentes stratégies mises en place par des détaillants pour continuer à mettre de l'avant la viande et ses produits et les retombées économiques qui en découlent.



Francis Parisien, Nielsen
Canada

14 h 50

Se différencier, être compétitif ou rester dans un marché de commodité

La mondialisation, l'accès aux marchés, la sécurité alimentaire et la concurrence féroce traceront la voie de l'avenir. Comment l'industrie porcine canadienne se démarquera-t-elle sur le marché mondial? Quelle proposition de valeur les producteurs de porcs canadiens offriront-ils au monde? De quels outils d'optimisation de la valeur, des technologies et des stratégies marketing devons-nous nous doter pour obtenir du succès?



Michael Young, Canada
Porc International

RETOUR EN PLÉNIÈRE

16 h

Va te faire voir!

Sortez de chez vous! Impliquez-vous! Avec cette conférence vous apprendrez pourquoi et comment réseauter. Développez le réflexe de vous impliquer de façon assidue dans vos réseaux personnels, privés ou publics et saisissez toutes les opportunités pour en retirer le meilleur.



Sylvain Boudreau

ÉVÉNEMENT

Marie-Claude Durand, agente aux communications et aux événements | Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière marie-claude.durand@aqinac.com

Le Concours de la relève culinaire Le Porc Show de retour pour une 2^e année

À la suite du succès de l'an dernier, Le Porc Show est ravi de renouveler sa collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Ce partenariat vise, d'une part à former une relève de la restauration au fait des réalités de l'industrie alimentaire et, d'autre part, à mettre en valeur le porc du Québec, une viande qui se distingue mondialement en raison de sa grande qualité.



Les étudiants de Formation supérieure en cuisine de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec qui participeront au 2^e Concours de la relève culinaire Le Porc Show : Alexandre, Pablo, Timothée, Christophe et Nadine (à l'arrière), Luc-Antoine, Rene, Phillip, Maxim, William, Louis, Anton et Dalhiane (à l'avant). Absente de la photo : Mélissa.

Pour l'occasion, quatorze étudiants de Formation supérieure en cuisine, un programme *Signature ITHQ*, s'affronteront en équipe de deux dans le cadre du **Concours de la relève culinaire Le Porc Show**. Ils devront user de leur créativité pour concocter des bouchées mettant en vedette trois coupes de porc du Québec (l'échine, la longe et la poitrine) cuisinées selon trois modes de cuisson préétablis par leurs professeurs.

Étapes du concours :

➔ Visite des étudiants à l'usine de découpe et de transformation de F. Ménard : 2 octobre

Semaine le porc du Québec à l'ITHQ

➔ Présentation d'une conférence sur la viande de porc : 23 octobre

- ➔ Atelier culinaire par le chef Jonathan Rassi : 23 octobre
- ➔ Élaboration et conception des bouchées en duo : 24-25 octobre
- ➔ Présentation des bouchées aux juges invités : 26 octobre
- ➔ Nomination des trois duos qui participeront à la grande finale du concours : 26 octobre
- ➔ Grande finale du concours lors de la 4^e édition du *Porc Show* devant plus de 700 personnes : 28 novembre

Sensibiliser la relève

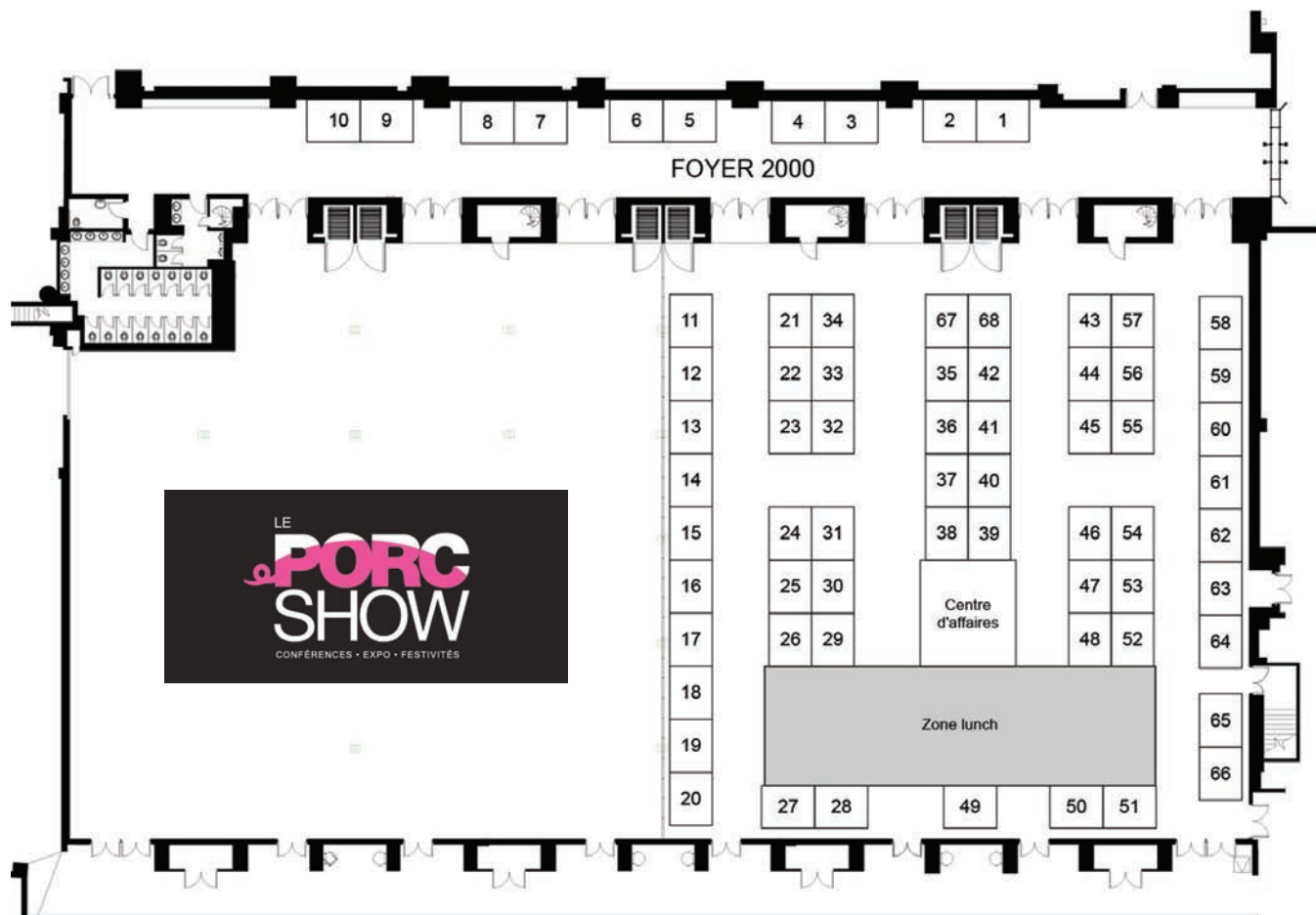
Ce maillage unique entre l'ITHQ et Le Porc Show contribuera à faire connaître la filière porcine et ses enjeux aux futurs chefs, tout en formant une relève au diapason des tendances culinaires et des partenaires de l'industrie. C'est une valeur ajoutée pour

Tous les participants des festivités auront la chance de goûter aux bouchées et de donner leur vote à leur duo préféré!

les étudiants, qui seront en mesure de mieux comprendre la réalité de ce marché qui génère d'importantes retombées économiques pour la province.

Mettre en valeur Le porc du Québec

Cette association entre l'ITHQ et Le Porc Show est également l'occasion de souligner l'excellence du porc québécois. Avec l'amélioration des façons de faire dans le milieu et une viande à partir de laquelle il est possible de travailler 32 coupes différentes, Le porc du Québec est un produit de choix pour les restaurateurs. ■



LISTE DES EXPOSANTS

- | | | |
|--|---|--|
| 1 Les Éleveurs de Porcs du Québec | 25 Centre de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sherbrooke | 45 DGF |
| 2 Agri-Marché inc. | 26 Centre de développement du porc du Québec inc. | 46 Jefe Nutrition inc. |
| 3 Groupe Cérés inc. | 27 Canarm AgSystems | 47 Conception Ro-main inc. |
| 4 Zoetis | 28 Canarm AgSystems | 48 Conception Ro-main inc. |
| 5 Shur-Gain/Nutreco Canada | 29 Maximus | 49 Belisle Solution Nutrition inc. |
| 6 Centre d'insémination porcine du Québec inc. | 30 Maximus | 50 Big Dutchman inc. |
| 7 Olymel S.E.C./L.P. | 31 IEL technologies agricoles | 51 Big Dutchman inc. |
| 8 La Coop | 32 West Penetone | 52 S.E.C Repro inc. |
| 9 Varifan inc./Monitrol | 33 Distribution Godro inc. | 53 S.E.C Repro inc. |
| 10 Ceresco Nutrition | 34 NSF International | 54 SDI |
| 11 PONDIs Canada | 35 Varifan inc. / Monitrol | 55 Entreprises Verte-Estrie inc. (Les) |
| 12 Provimi Canada ULC | 36 Service Sauvetage Technique / Xtirpa | 56 Meunerie Côté-Paquette/Isoporc |
| 13 Genesus Genetics | 37 Morneau Shepell | 57 Hypor inc. |
| 14 BFL CANADA risques et assurances inc. | 38 AGRICarières et le réseau des Centres d'emploi agricole de l'UPA | 58 Vétuquinol Canada inc. |
| 15 PIC North America | 39 Jyga Technologies inc. | 59 CIMCO Réfrigération |
| 16 AriVac inc. | 40 Jyga Technologies inc. | 60 Zinpro Corporation |
| 17 Agro Extermination | 41 Jyga Technologies inc. | 61 Matiss inc. |
| 18 Sanimax | 42 I-Tek | 62 Maheu et Maheu inc. |
| 19 Latte Drummond | 43 Financement agricole Canada | 63 Équipements F. Brodeur inc. (Les) |
| 20 | 44 DGF | 64 Asserva |
| 21 Prorec inc. | | 65 Novus International (Canada) inc. |
| 22 DNA Genetics | | 66 Agrivolt |
| 23 Équipements G.D.L. Itée | | 67 Sogeporc inc. |
| 24 AGRI SI-MART | | 68 Énergie Solutions Air |

IEL

TECHNOLOGIES
AGRICOLES



IEL - Distributeur exclusif du Maximus au Québec



La capacité de production et d'installation la plus importante du marché et un service après-vente inégalé.



Un partenariat qui associe les ingénieurs et spécialistes les plus expérimentés du pays.



MAXIMUS: une solution de gestion complète à la fine pointe de la technologie favorisant à la fois production et bien-être animal.



Le plus grand éventail de produits à valeur ajoutée.



VENEZ RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE
AU PORC SHOW

KIOSQUE 29



418.883.3338
1.877.877.1435



IEL.ca



IEL Itée
Maximus Systems

**NOUS CONFIER VOTRE PROJET,
C'EST ASSURER SON SUCCÈS!**

Porc Québec, en collaboration avec AGRlcarrières et les Centres d'emploi agricole, a amorcé une série d'articles sur des outils disponibles pour la gestion des ressources humaines. Dans ce numéro-ci, notamment par un témoignage d'un éleveur engagé en ressources humaines, l'article traite de la grille de rémunération et des étapes pour s'outiller adéquatement.

La grille salariale : un pilier de la gestion de la rémunération et des employés

Un des outils pivot de la gestion de la rémunération est la grille salariale. Elle présente de nombreux avantages comme clarifier les conditions d'embauche, assurer le suivi d'une équipe d'employés, déléguer adéquatement les tâches, responsabiliser les employés et susciter leur rétention. Autopsie d'un cas où la mise en place d'un tel outil a été bénéfique à plusieurs égards.

Ancien employé de la Coop des Bois-Francis, Christian Drouin, en 1997, a décidé d'acheter une ferme de 200 truies. Au fil des ans, il modernise les installations et fait évoluer son entreprise, la Ferme Kingsey (maternité et porcelet 6 kilos), laquelle compte actuellement 1 200 truies. Cette évolution a aussi fait surgir de nombreux défis en ressources humaines. M. Drouin compte sur une équipe de huit employés, trois à temps complet et les autres à temps partiel. Ce producteur a évalué ses besoins et a décidé d'engager des actions en ressources humaines avec l'appui de Maxime Sauvageau, CRHA, agent en ressources humaines du Centre d'emploi agricole (CEA) du Centre-du-Québec. « Parmi les

points ressortis lors du diagnostic réalisé avec Christian Drouin, on a retenu le pouvoir de déléguer des tâches à certains employés, favoriser leur autonomie et instaurer une certaine latitude », mentionne Maxime Sauvageau.

Chaque fois qu'il procédait à une embauche, l'employeur de Kingsey Falls sentait le besoin d'avoir un discours cohérent et des positionnements arrêtés. « Le processus est plus clair lorsque vient le temps d'embaucher un employé : démontrer les règles d'évolution et être équitable pour tout le monde. *Cela est très utile de disposer des politiques de retard*, par exemple, et de règles relatives à l'alcool et aux drogues. Lorsque les règles sont écrites, dans une politique en

l'occurrence, et que l'employé les a lues et les a signées, il n'y a plus de sous-entendu », mentionne Christian Drouin.

Particulièrement en matière de rémunération, l'entreprise souhaitait disposer de moyens pour *être équitable entre ses employés*. « Entre producteurs, on s'interroge souvent : comment payes-tu ton monde? » La réponse demande des nuances, telles que l'exprime l'éleveur. « Pour bien se comparer, c'est important de s'informer sur les *tâches* effectuées dans l'entreprise. Un manoeuvre, par exemple, n'a pas les mêmes responsabilités qu'un chargé des mises bas ou qu'un employé ayant des personnes sous sa responsabilité, etc. ». Bref, il faut comparer des pommes avec des pommes, et cela, ne s'improvise pas en entreprise.

C'est là que la grille salariale entre en jeu. Pourquoi? Parce qu'elle devient le moyen de communiquer, à tous, les différences de rémunération, les critères retenus pour tenir compte des écarts de salaires et les principes qui expliquent les hausses, notamment. À cet égard, voici les cinq étapes préalables afin de positionner la gestion de la rémunération.



ÉTAPE 1

Votre vision de la rémunération et les buts recherchés

Un gestionnaire d'entreprise doit avoir en tête au moins cinq objectifs dans sa vision d'une juste rémunération pour son entreprise :

- Attirer et recruter des candidats qui répondent aux besoins.
- Être reconnaissant par une juste rétribution de chacun.
- Respecter l'équité interne dans l'entreprise.
- Être compétitif relativement aux autres entreprises.
- Viser un contrôle des coûts en lien avec la masse salariale.

Cette vision doit tenir compte des enjeux organisationnels ainsi que du développement actuel et anticipé de l'entreprise. Que vise-t-on par le volet rémunération? Le rendement? Retenir des personnes? Attirer des gens de grande expertise?

Une des plus récentes études¹ d'AGRI-carrières a exposé que nombreux sont les secteurs de production, dont celui du porc, qui disposent d'une marge de manœuvre limitée pour absorber des hausses significatives des salaires. Cette vision doit se traduire par une politique de rémunération, incluant des affirmations, telles que : « Nous sommes résolus à offrir des salaires concurrentiels »; des énoncés concernant les principes de base expliquant les écarts de salaires, tels que « le nombre d'années d'expérience, les qualifications exigées, etc. », un positionnement concernant certains éléments clés : prise en compte de l'inflation, écart entre les échelons de la grille salariale, etc. Le soutien d'un conseiller en ressources humaines qualifié peut vous aider à articuler votre vision sous forme d'une politique et déclinée en actions.

¹ Étude d'impacts sur une hausse du salaire minimum dans le secteur agricole, 2017 (réf. www.agricarrieres.qc.ca)

² Étude sur les conditions de travail dans les secteurs laitier, porcin et serricole, 2014 (réf. www.agricarrieres.qc.ca)



L'équipe de la ferme de Christian Drouin : Dominique Paradis, Marie-Claire Henri, Chantal Turcotte, Sebïo Oko Afé, Orlando Oscar Vasquez, David Dupont, Christian Drouin et Vincent Frechette.

ÉTAPE 2

La rémunération : pas seulement un salaire

Une stratégie de rémunération globale inclut des modes de rétribution directs et indirects. Les études sur les conditions de travail² menées par AGRICARrières montrent à quel point les entreprises en production porcine offrent des primes et des avantages à leurs employés (ex. : 34 % des entreprises offrent des primes au rendement, 59 % des jours de maladie, etc.). Le tableau ci-dessous décrit les modes les plus courants de rémunération directes et indirectes.

Tant la rémunération directe qu'indirecte ont des impacts financiers significatifs sur l'entreprise. Les charges sociales peuvent varier facilement de 12 à 25 % selon l'entreprise. Quelles formes de rémunération conviennent le mieux aux besoins de votre entreprise compte tenu des résultats et des comportements souhaités? Des capacités de payer, etc.?

ÉTAPE 3

L'analyse des emplois en tant que base de la comparaison

Une fois la vision, la politique et les modes de rémunération précisés, l'étape suivante est de déterminer de manière équitable la *rémunération directe de base*. L'analyse des emplois entre eux est un défi, mais l'objectif, à cette étape-ci, demeure d'atteindre le plus haut niveau d'équité possible.

Pour la ferme Kingsey, cette étape a été particulièrement importante, selon Maxime Sauvageau. « Nous étions en présence de plusieurs profils de travailleurs : 20 ans d'expérience, un autre apprenti, des manœuvres étudiants ou travailleurs étrangers temporaires présents pour les tâches de base. » *La démarche d'accompagnement* de l'agent en ressources humaines a permis au départ de *définir les postes*, de reconnaître l'expérience et l'ancienneté de chacun.

La description des postes est un autre outil pivot pour la gestion de la rémunération, qui sera abordé lors d'un pro-

RÉMUNÉRATION DIRECTE	RÉMUNÉRATION INDIRECTE
<ul style="list-style-type: none"> • Salaire de base équitable et compétitif • Ajustement au marché ou au coût de la vie • Bonus ou primes sur les objectifs de rendement individuel ou en équipe • Commission sur les ventes • Participation aux profits ou allocation d'options 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurances collectives • Congés payés (annuels, fériés, maladie) • Prestations sociales (assurance-emploi) • Régime de retraite • Primes aux initiatives • Budget de formation par employé

chain article. Des méthodes de comparaison des postes facilitent l'exercice.

ÉTAPE 4

Déterminer les salaires inclus dans la grille

Une fois les emplois organisés selon les critères retenus, la grille salariale prend forme avec différents niveaux de salaire pour le même poste ou type d'emploi. L'identification d'un minimum et d'un maximum pour chaque *échelle* tient compte de ce qui est offert sur le marché et de la capacité de payer de l'entreprise. Le secteur de la production agricole, en particulier celui du porc, a établi, par consensus, des repères d'emploi, en particulier pour les postes d'ouvriers spécialisés et non spécialisés. Il y a donc lieu de s'y référer. À cette étape, d'autres décisions attendent le gestionnaire, notamment déterminer le facteur d'augmentation de l'échelle salariale (produisant l'*équité interne*) et tenir compte de l'inflation.

La comparaison de la *rémunération* de l'entreprise avec celle offerte dans le marché nécessite d'utiliser, lorsque c'est possible, les données de Statistique Canada pour les postes repères. Les enquêtes salariales traitant des conditions de travail produites régulièrement par AGRICarières, fournissent des données actuelles concernant les principaux postes du secteur de la production porcine.



Maxime Sauvageau, agent en ressources humaines au CEA du Centre-du-Québec a accompagné l'éleveur Christian Drouin. La démarche d'accompagnement a permis de mieux définir les postes, de reconnaître l'expérience et l'ancienneté des employés.

ÉTAPE 5

L'importance de bien communiquer la politique et la grille

Lors de la mise en place d'un cadre de rémunération, il est souhaitable de bien expliquer les choix concernant la vision, les éléments de la politique et comment la grille a été réalisée. Il est important que chaque employé en ait une copie, remise lors d'une session de

groupe ou individuelle. Une telle grille salariale peut nécessiter une mise à jour annuelle. Maxime Sauvageau souligne l'extraordinaire possibilité pour un employeur de jumeler le développement du potentiel des employés à l'évaluation annuelle et aux modes de rémunération.

Un outil précieux pour l'éleveur

La grille de *rémunération*, un outil pivot de la gestion de la rémunération et de la GRH? Christian Drouin est maintenant fort convaincu de la valeur de l'outil et du processus de mise en place. « La grille m'a permis de clarifier les conditions d'embauche, d'assurer le suivi de mon équipe avec plus de rigueur et de procéder à des ajustements au besoin, de mieux déléguer les tâches auprès des employés et de les responsabiliser davantage, de susciter la rétention par plus d'intérêt des employés à anticiper leurs conditions et leur possibilité d'avancement. Lorsque l'on s'organise, cela va toujours mieux! », a-t-il conclu.

Pour *générer des résultats durables* en matière de rémunération et de gestion des ressources humaines dans son entreprise, il est important de tenir compte des caractéristiques propres à *elle* et de la capacité de payer. Un système de rémunération ne peut être improvisé. Le conseiller du CEA de chaque région connaît bien son milieu et est toujours prêt à appuyer les producteurs au besoin. ■

HUIT BONNES RAISONS D'AVOIR UNE GRILLE SALARIALE

(et leur niveau d'importance selon Christian Drouin)

Détermination du salaire offert à un nouvel employé : 9/10

Détermination des augmentations salariales annuelles aux employés : 9/10

Facilitation de la tâche lors de promotion : 8/10

Démonstration d'une logique et d'une transparence dans l'attribution des salaires : 8/10

Assurance du maintien de l'équité interne : 8/1

Diminution des problèmes et conflits internes : 8/10

Démonstration aux employés d'une gestion d'entreprise professionnelle et rigoureuse : 8/10

Outil d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre : 8/10

Négociier des cochons à Chicago

C'est assis dans le bureau de sa ferme de Sainte-Marguerite, en Beauce, à quelques pas où l'on peut à toutes fins utiles entendre ses porcs, que Mathieu Bisson protège ses revenus en négociant ses cochons sur le marché des contrats à terme de Chicago. Bienvenue dans la ville d'Al Capone, là où il est permis à un éleveur de porcs de protéger ses revenus en toute légitimité.

temps ni toutes les connaissances pour surveiller efficacement tous les marchés et utiliser les moyens possibles pour sécuriser mes marges. Éric le fait pour moi et me fait des recommandations pour que je prenne une décision éclairée en fonction du coût de production de mon entreprise et des marges à protéger. C'est tout de même moi qui a le dernier mot », indique l'éleveur.



Maxime Bisson (à droite) suit les recommandations de son conseiller, Éric Fournier, sur la prise de contrats à terme et l'autogestion des risques.

Mathieu Bisson, un jeune éleveur de porcs de Sainte-Marguerite en Beauce.

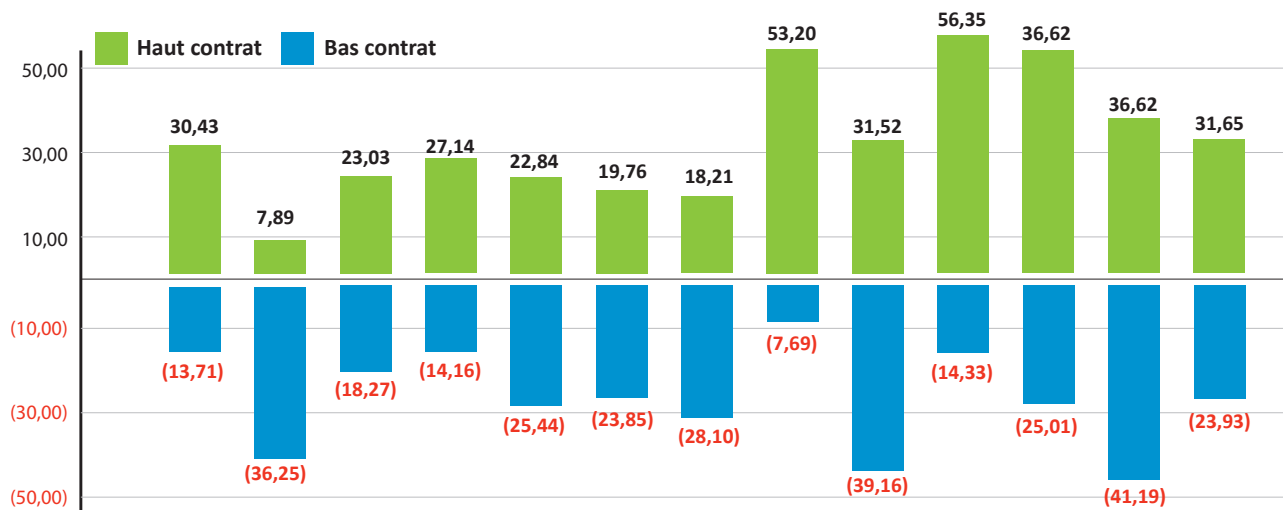
Le jeune éleveur s'intéresse aux tendances du marché depuis qu'il est à l'école. Il observait les prix des céréales et du porc, au fil des mois, et a même suivi un cours pour en arriver à déchiffrer cet univers de l'analyse des marchés. Ce n'est toutefois que depuis deux ans, lorsqu'il a rencontré Éric Fournier, un agroéconomiste offrant ses services en autogestion des risques en production porcine, qu'il a amélioré ses connaissances et instauré une discipline de travail pour sortir du jeu de la spéculation et ainsi augmenter sa confiance sur la prise de décision vis-à-vis les contrats à terme du porc qu'il contracte à la Bourse de Chicago. « Je n'avais ni le

« Une façon efficace et rapide d'obtenir des gains, c'est de protéger ses marges de profit en sécurisant son prix du porc sur les marchés à terme. Malheureusement, peu d'éleveurs utilisent cette stratégie de commercialisation pour tirer profit du marché », témoigne

Un écart de 30 \$ par porc

Pour les 6 premiers mois de 2017, le marché à terme lui a permis de dégager une marge moyenne supplémentaire de 5,06 \$/porc vendu à l'abattoir. Éric Fournier, pour illustrer le potentiel du marché à terme, à relever les prix des contrats de 2016 (voir tableau ci-dessous). « On constate un écart moyen de 31,65 \$ entre le prix de vente réel des porcs et le prix le plus élevé du marché à terme sur chacun des mois, comme quoi il y en a de la marge! Bien que ça demeure une valeur plus théorique, car il est à toutes fins utiles impossible d'espérer aller chercher le maximum chaque fois, elle illustre toutefois très bien tout le potentiel du marché à terme! Une stratégie claire et des niveaux de déclenchement préétablis

Variation du marché à terme de 2016 vs prix payé au Québec (\$ CA/100 kg)



(\$CAN/100 kg)	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	Moyenne
Prix de vente réel	160,63	183,17	179,53	175,42	198,58	212,74	213,91	183,52	168,73	143,90	134,95	151,13	175,52
Haut contrat	191,06	191,06	202,56	202,56	221,42	232,50	232,12	236,72	200,25	200,25	187,75	187,75	207,17
Écart	30,43	7,89	23,03	27,14	22,84	19,76	18,21	53,20	31,52	56,35	52,80	36,62	31,65

Impact de la contrepartie sur les marges de l'entreprise

(\$CA/porc)	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Bénéfice réel	46,01	-12,53	-10,27	-18,54	-19,88	-3,04
Contrepartie	5,47	13,64	13,04	14,22	7,61	10,80
Marge nette	51,48	1,11	2,77	-4,33	-12,27	7,76

permettent d'enregistrer une partie de cette marge », fait valoir Éric Fournier.

Toutefois, les deux hommes avisés insistent sur l'importance de s'en tenir à la stratégie établie au départ. « Il faut suivre les objectifs que nous nous fixons. De cette façon, nous éliminons les risques et sommes certains de pouvoir profiter du marché tout de même. Il ne faut pas toujours risquer en visant le plus haut. Ne rien faire en attendant les derniers dollars en haut est une forme de spéculation, tout comme ne rien faire du tout d'ailleurs. Notre but ultime consiste à sécuriser les revenus de l'entreprise. La discipline rapporte », indique Mathieu Bisson.

Faire la contrepartie

L'outil ou la méthode utilisée par Éric Fournier et Mathieu Bisson est la contrepartie. C'est-à-dire qu'ils se servent du volume de porcs produits par l'éleveur pour vendre un certain volume par des contrats à terme à la bourse. « La prise de positions sur le marché à terme doit toujours être en lien avec la quantité physique de porcs à expédier à l'abattoir. Lorsque l'on dépasse ce volume on appelle ça de la spéculation. Les ventes de porcs sur le marché à terme viendront compenser un prix de vente inférieur sur le marché physique à celui fixé à la bourse sur une période donnée, mais toujours en lien avec les ventes réelles prévues de l'entreprise. En plus des contrats à terme, il existe d'autres outils sur le marché boursier comme les options d'achat (CALL) et les options de vente (PUT). Le marché boursier nous offre donc une infinité de possibilité de stratégies en combinant tous ces outils dans la stratégie d'autogestion des risques. L'intervention d'un conseiller spécialisé permet à l'éleveur d'exploiter toutes ces possibilités au profit de son entreprise », explique Éric Fournier. Pour

prendre des contrats à terme, il faut donc s'ouvrir un compte de courtage. « Il faut y déposer un montant en fonction des volumes que l'on veut transiger pour démarrer et s'assurer d'être en mesure de remplir nos prises de contrats », ajoute Mathieu Bisson.

Comment faire?

En gros, le consultant, pour décrire la méthode de travail avec l'éleveur, procède régulièrement à une analyse des marchés boursiers. Il passe en revue le prix des grains, celui du porc et observe les tendances. Il comptabilise les frais

Mathieu Bisson est associé à part égale avec son père Rolland sur leur ferme de Sainte-Marguerite en Beauce. Leur élevage compte 350 truies et engraisse un peu moins de 8 000 porcs. Ils sont aussi producteurs de lait et de grandes cultures (environ 700 acres) et exploitent une érablière de 3 000 entailles.

reliés au coût de production par porc, puis, selon la période de livraison des porcs, il émet des recommandations à l'éleveur sur le pourcentage de volume à prendre en contrat à terme afin de faire la contrepartie du marché réel et aller chercher ainsi un profit ou atténuer les pertes. « Le suivi de l'information qui influence le marché permet d'ajuster les objectifs de déclenchement en fonction des grandes tendances du marché à terme qui sont en constante évolution, indique Éric Fournier. Par exemple, en début d'année, nous nous étions fixés une marge de 30 \$/porc en juillet avant de prendre une première tranche, mais la produc-

tion américaine a été plus importante qu'anticipé, en début d'année, ce qui a fait pression sur le marché à terme. On pourrait alors réajuster notre seuil de déclenchement à 15 \$/porc. »

À ce jour, Mathieu Bisson a déjà fixé des contrats jusqu'à l'année prochaine. C'est-à-dire qu'il connaît déjà le revenu qu'il aura jusqu'en avril 2018 pour une partie de ses porcs. « Il faut regarder la stratégie de contrepartie sur un horizon de 3, 4 et même 5 ans pour en mesurer pleinement les bénéfices », souligne l'éleveur. Pour lui, l'autogestion du risque, notamment comme il la pratique en protégeant ses marges, est un aspect de la gestion d'entreprise qui en vaut vraiment le coup. « Il s'agit d'un outil qui nous permet de faire des gains facilement mesurables et quantifiables. C'est un aspect à prioriser dans la gestion courante de l'entreprise pour garantir ses revenus », assure-t-il.

Appel aux éleveurs

Depuis qu'il a adopté cette pratique de contrepartie, il encourage d'ailleurs fortement tous les éleveurs à s'y initier, car les avantages sont nombreux. Économie de temps en travaillant avec un conseiller spécialisé, bénéfices pour l'entreprise et portrait financier rassurant pour les institutions financières, ne sont que quelques-uns des avantages soulevés par l'éleveur.

Il conseille toutefois aux producteurs désirant se lancer sur les marchés à terme de bien comprendre le fonctionnement en suivant une formation sur les marchés à terme et en s'informant auprès d'un conseiller en gestion. « Avant de se lancer dans l'autogestion des risques, il faut maîtriser précisément son coût de production. C'est la base quand vient le temps de fixer ses contrats », indique Mathieu Bisson comme principal critère de réussite.

« La prise de contrat à terme fait partie de nos outils de gestion pour faire progresser nos entreprises. Il faut s'en servir », lance l'entrepreneur en guise de conclusion. ■

Le CDPQ accueille un nouveau directeur général

En tant que nouveau directeur général du CDPQ, depuis le 5 juin, il me fait plaisir de m'adresser à vous, mais surtout j'espère pouvoir, dans le rôle qui m'a été confié, contribuer activement au développement de l'industrie porcine au Québec ainsi qu'à ses succès.



Jacques Faucher

J'ai la ferme intention, dans les prochains mois, de faire tout ce qui est en mon possible pour mettre à profit mes 20 années d'expériences acquises dans divers postes de direction et au sein de différents secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire, afin de supporter l'équipe du CDPQ face à ses enjeux.

Le CDPQ souligne cette année son 25^e anniversaire et il doit son succès à son équipe engagée au sein de la filière, forte de la volonté de toujours aller de l'avant et de demeurer à l'avant-garde. J'ai la chance de me joindre à cette équipe, et soyez assurés de mon engagement pour mener à bien les différents dossiers et mandats qui nous seront confiés.

Depuis mon entrée en poste, j'ai pu constater que de nombreux défis nous attendent, incluant la réalisation de plusieurs projets de recherche et de développement répartis dans l'ensemble des champs d'expertises du CDPQ, soit la génétique, la santé et le bien-être animal, la nutrition et l'alimentation, les bâtiments et la régie d'élevage ainsi que le secteur de l'agroéconomie.

L'industrie porcine au Québec est un secteur d'activité majeur, générant des retombées économiques importantes, et elle mérite toute notre attention. Dans un contexte de mondialisation, les activités d'innovation, de recherche et de développement sont incontournables afin d'assurer la viabilité, la rentabilité et surtout la pérennité de notre industrie. Une ouverture encore plus grande vers les marchés internationaux fera aussi partie de nos stratégies et nos orientations.

Demeurer dynamiques et à l'avant-garde est un impératif pour l'ensemble des acteurs de la filière porcine, de la production jusqu'à la mise en marché, et il me fera plaisir de collaborer prochainement avec vous dans les futurs projets.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Jacques Faucher

Plus de 100 participants à l'AGI, spécial 25^e anniversaire!

Notre assemblée générale d'information (AGI) du 26 septembre, au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, marquait notre 25^e anniversaire, et vous avez été nombreux à répondre à l'invitation! En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir une centaine de participants, provenant de tous les maillons de la filière porcine.

L'avant-midi a été consacré aux rencontres avec nos responsables de secteurs, lesquels étaient au rendez-vous pour présenter les projets en cours de réalisation au CDPQ.

Deux conférenciers se sont joints à nous, soit Kevin Grier, consultant, analyste du marché des viandes et Sylvain Fournaise, vice-président sécurité alimentaire et services techniques chez Olymel. Les sujets discutés concernaient, entre autres, l'actualité dans le domaine du marché des viandes et la réponse de l'industrie face aux perceptions des consommateurs et aux pressions du marché.

Pour clôturer la journée, nous avons eu reçu l'athlète paralympique, Dean Bergeron, un homme d'exception qui a su toucher le cœur de l'assemblée et inspirer par son parcours de vie exceptionnel et la détermination indéfectible, dont il



Kevin Grier, l'un des conférenciers invités.

a toujours fait preuve pour surmonter les obstacles et atteindre ses objectifs.

Vous ne pouviez vous joindre à nous, mais aimeriez en savoir plus à ce sujet ? Visitez notre site Internet, section « Conférences et événements » pour visualiser les présentations de nos experts. ■

Gestion des truies en groupe Service d'accompagnement



Vous projetez de réaménager votre maternité pour l'adapter à la gestion des truies en groupes?

Sébastien Turcotte peut vous accompagner dans cette transition.

Le service comprend :

- Visite de vos installations
- Explications des différentes normes de bien-être animal pour les truies en groupe
- Présentation des différents systèmes de logement des truies en groupe
- Calcul du mouvement (flow) de truies selon la conduite d'élevage
- Calcul du nombre de truies qu'abrite le bâtiment actuel ou calcul de la superficie supplémentaire requise pour loger le même nombre de truies
- Production du schéma d'aménagement optimal selon le système de logement choisi et contraintes de la ferme

Plus de 60 clients ont utilisé nos services depuis 2014

***Possibilité de subvention sous certaines conditions**



Sébastien Turcotte, agr.
sturcotte@cdpq.ca
418 650-2440, poste 4354
418 997-3865

CDPQ
Centre de développement
du porc du Québec Inc.

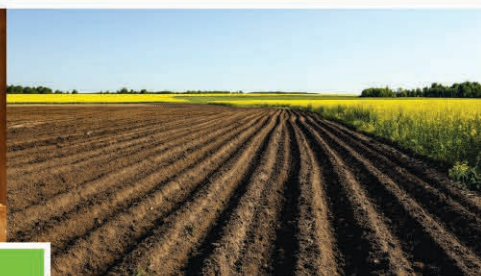
25^{ans}
d'innovation

Service d'accompagnement offert aux éleveurs

NOUVEAU



Un seul endroit pour vos équipements agricoles



selfifeeder maternéo



Solution pour l'alimentation des truies en liberté dans un espace libre service dont l'accès est contrôlé. Les animaux évoluent en liberté dans l'espace de vie. Les truies sont reconnues par une puce électronique bouclée à l'oreille. Le Selfifeeder est équipé d'un nombre important d'alimentateurs en fonction de la taille du cheptel, pour diminuer le temps d'attente. Les alimentateurs sont équipés chacun d'une antenne reconnaissant chaque truie, d'un doseur volumétrique et d'une sonde de niveau qui contrôle les quantités consommées. La gestion de leur alimentation est individuelle et adaptée au rythme de chaque animal.



Experte en automatisme d'élevage et à l'écoute des éleveurs, Asserva met sa Recherche et son Développement au service de l'efficacité et du confort de travail des éleveurs tout en veillant au respect du bien-être animal. Maternéo est né de cette confiance des éleveurs et de la volonté des équipes d'Asserva de leur apporter des solutions. La maternité porcine bénéficie aujourd'hui d'une automatisation: depuis la surveillance en approvisionnement dans les silos, la gestion automatisée de l'alimentation, jusqu'à l'alerte lors des mises bas grâce à une caméra dotée d'une analyse d'image

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

1 800 361-1003

jolco.ca | ventec.ca | equipementsdussault.com

Suivez-nous sur Facebook

CÔTELETTES DE PORC

À L'AIGRE-DOUX DE POMME



PORTIONS : 4
PRÉPARATION : 15 MINUTES
CUISSON : 10 À 12 MINUTES
COUPE : CÔTELETTES

INGRÉDIENTS

4 côtelettes de porc du Québec (avec os) de 150 g (5 oz) chacune et de 2 cm (3/4 po) d'épaisseur
 30 ml (2 c. à table) de thym frais, effeuillé
 30 ml (2 c. à table) d'huile végétale
 2 pommes rouges, épépinées et taillées en fines lamelles
 25 ml (1 1/2 c. à table) de vinaigre de cidre
 125 ml (1/2 tasse) de sirop de pomme ou sirop d'érable
 1/2 ml (1/8 c. à thé) de cannelle moulue
 Sel et poivre frais moulu, au goût

PRÉPARATION

Faire adhérer le thym sur toute la surface des côtelettes.

Dans un poêlon, à feu moyen-vif, chauffer l'huile. Faire dorer légèrement les côtelettes des deux côtés.

Étaler les lamelles de pommes sur les côtelettes, puis verser le vinaigre balsamique et le sirop de pomme. Saupoudrer de cannelle et assaisonner au goût. Couvrir le poêlon. Dès que la sauce bouillonne, réduire le feu à moyen-doux et cuire pendant 5 à 6 minutes.

Retirer du feu et laisser reposer à découvert de 2 à 3 minutes avant de servir.

DE PORC ET D'AUTRE

Martin Archambault, rédacteur en chef Porc Québec marchambault@leseleveursdeporcs.quebec



De la farine d'insectes pour les porcs?

Nourrir des poissons d'élevage, et plus tard des poules et des porcs, avec des farines produites à base d'insectes : de jeunes entreprises françaises se lancent dans l'entomoculture, une nouvelle filière industrielle en pleine éclosion, peut-on lire sur le site agrisalon.com. Des entreprises naissantes misent sur l'exploitation de la mouche soldat noire (*Hermetia illucens*) et d'autres sur le ver de farine (*Tenebrio molitor*). Les pionniers de la filière sont maintenant dans les blocs de départ pour atteindre des volumes de production importants. Les insectes, souvent méprisés ou simplement considérés comme nuisibles, seraient donc un investissement d'avenir dans un contexte de hausse de la population mondiale et d'une demande croissante en viande et en poisson d'élevage. Pour l'heure, Ynsect se focalise sur l'élevage du *Tenebrio molitor* et vise d'ici quelques années une production de 20 000 tonnes, essentiellement destinée à l'aquaculture. Mais ses équipes de recherche explorent déjà les méthodes d'élevage et de transformation de scarabées, mouches, papillons, criquets... Pour tous les types d'entreprise, la réglementation reste un enjeu majeur. Encore imprégnée des suites de l'épidémie de la vache folle des années 1990, le cadre réglementaire sur les farines animales commence tout juste à évoluer. Ainsi, à partir du 1^{er} juillet, l'Union européenne autorise la consommation par les poissons d'élevage de farines produites à base de sept espèces d'insectes. Les producteurs espèrent que les porcs et surtout les volailles, pour lesquels les insectes font partie de l'alimentation naturelle, seront les prochains sur la liste.




SEMAINE DU BACON

Des chefs, des restaurants et des pâtisseries du Quartier DIX30 ont concocté une quinzaine de plats exclusifs, mettant en vedette le porc, à l'occasion de la troisième Semaine du bacon tenue du 1^{er} au 9 septembre. Les chefs ont imaginé des plats qui témoignaient de la polyvalence du bacon : lait frappé au bacon fumé et au bois d'érable, huîtres grillées au kamado qui s'accompagnent d'un beurre infusé au bacon, tarte Tatin au bacon, grilled cheese de luxe, poutine au canard confit et au bacon, côtelette de porc Nagano, cupcake bacon leche, tacos de bœuf et bacon, nachos poulet BBQ et bacon et flanc de porc rôti étaient notamment au menu pour cette belle initiative !

LE PORC BRANCHÉ

Cinquième fortune de Chine selon Bloomberg, l'entrepreneur Ding Lei affiche son ambition de lancer un élevage d'un demi-million de porcs noirs d'ici 2020 pour répondre à la demande des consommateurs chinois, qui attendent des produits de qualité supérieure, a indiqué le www.figaro.fr. C'est ce qu'aurait mentionné le fondateur de la société NetEase, pionnière de l'Internet chinois lors de son passage à Paris, invité par la Fondation France-Chine. L'homme possède, selon le classement de Bloomberg, la cinquième fortune chinoise, évaluée à 17 milliards de dollars. Pourquoi ce roi du commerce électronique et du jeu vidéo s'intéresse-t-il à l'élevage de porcs? Parce qu'il incarne la nouvelle économie de l'empire du Milieu chère au président Xi Jinping, tournée vers la consommation. Et qu'il veut fournir à ses concitoyens des produits de qualité. Pour la santé, la beauté, les jouets ou l'alimentation pour bébé, il estime sans détour que le «made in China» n'est pas encore à la hauteur des exigences des classes moyennes émergentes. Alors il importe, notamment de France. Mais s'agissant du porc, il mise sur la production maison. Ding a déjà investi dans une ferme à la pointe de l'écologie et de la technologie avec l'ambition d'enrichir aussi les campagnes chinoises grâce au «cochon bio connecté».



L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté 428, rue Hébert
Propriétaires Ste-Hélène de Bagot
Clé Johnson, (Qc)
450 791-2630 JOH 1M0
171164

LA PRÉVENTION, ÇA MARCHE

Modeler l'avenir de la santé porcine



ENTERISOL Ileitis

Ingelvac® PRRS

Ingelvac CircoFLEX®

 metacam®



Nous avons fait **le choix!**

GoldenFix™

SOLUTION TOUT-EN-UN

Un investissement qui **rapporte!**

L'utilisation du **GoldenFix™** constitue le choix des producteurs pour plus de 64% des doses commandées au CIPQ inc.

« Le gain de temps et l'amélioration des résultats **ONT RENTABILISÉ NOTRE INVESTISSEMENT.** »



JEAN-FRANÇOIS DESPRÉS
ET JESSICA LAVOIE
avec leurs enfants,
Léana et Nathan

Les Élevages Després inc.
St-Pascal de Kamouraska
2 000 truies naisseur

BEAUCE/QUÉBEC
Saint-Lambert-de-Lauzon
1 800 463-1140

LANAUDIÈRE
Saint-Cuthbert
1 888 608-1118

MONTÉRÉGIE/ESTRIE
Roxton Falls
1 800 375-9811

Site Internet : www.cipq.com Courriel : cipq@cipq.com



PORQUÉBEC - OCTOBRE 2017